



Analytischer Bericht
der Gemeinderatssitzungen
Compte rendu analytique
des séances du conseil communal

No 6/2024

Sitzung vom / Séance du 13.12.2024



VILLE DE
LUXEMBOURG
www.vdl.lu



multiplicity



ORDRE DU JOUR

de la séance du vendredi 13 décembre 2024

EN SÉANCE PUBLIQUE

- I. Débats budgétaires : interventions des membres du conseil communal 586
- II. Rapport environnemental 2021/2022 et plan d'action environnemental 598

Vers les archives
livestream des séances
du conseil communal :



Madame le bourgmestre Lydie POLFER préside la séance. Le conseil est en nombre.

En séance publique

I. DÉBATS BUDGÉTAIRES : INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur Robert PHILIPPART (DP) : Mes félicitations à Madame Costantini pour l'excellent rapport budgétaire qu'elle a réalisé avec la Commission des finances et les services concernés. L'analyse du contexte financier et économique est claire et complète. Dans la perspective de l'évolution de la ville vers une Smart City, Madame la conseillère Costantini a analysé les défis de la digitalisation de manière transversale au sein des services. Je la remercie de cette approche, car la digitalisation et l'évolution vers une Smart City font partie des priorités absolues pour l'avenir.

Comme les années précédentes, nous avons affaire à un budget maintenant un équilibre sain entre prudence et investissements. Il reflète les priorités inscrites à l'accord de coalition et montre que le collège échevinal a une vision claire de la manière dont la capitale doit se développer. Même dans un contexte difficile, la population de notre ville a augmenté de 2.000 habitants. Sans une politique qui renforce l'attractivité de la ville, cela ne serait que difficilement possible. On peut juxtaposer des chiffres et des priorités et mesurer l'impact financier, que ce soit dans la politique sociale, les domaines de la mobilité, de l'environnement, de l'énergie, du développement urbain, des espaces verts, des écoles et des enfants, des crèches, de l'économie circulaire ou de l'organisation de l'administration. Aucun point de la déclaration échevinale n'est omis. Cela prouve que la Ville est gérée de manière professionnelle et fiable. En ce qui concerne les priorités, l'accent est néanmoins mis sur la construction de logements, dont dépendent les questions sociales, l'attractivité, le développement et la santé des entreprises. Le domaine social, nos jeunes, nos seniors et nos familles sont tout aussi importants. Je ne peux que féliciter le collège échevinal de s'en tenir à une vision, de gérer les finances avec prudence et de faire preuve de flexibilité dans les situations d'urgence. On peut soutenir le budget 2025 la conscience tranquille.

Je salue le fait que la Ville accorde une priorité particulière à la création de logements et qu'elle dispose de 618 logements abordables, 128 chambres meublées et deux structures d'hébergement de 27 unités. 229 millions d'euros sont prévus pour la construction et la rénovation des bâtiments. Il est particulièrement réjouissant de constater que les investissements dans la création de logements se maintiennent à un niveau élevé, car l'attractivité de notre ville repose sur sa qualité de vie. Le collège échevinal a reconnu à juste titre que la Ville ne peut pas faire avancer seule la construction de logements, sinon notre moteur économique risque de se gripper d'un seul coup, et les moyens pourraient alors un jour manquer pour pouvoir réaliser les investissements nécessaires, y compris dans le domaine social. Nous avons entendu dire qu'avec la première vague, la construction s'est arrêtée, une vague qui a maintenant aussi atteint les entreprises du secteur de la construction. Grâce aux investissements importants de la Ville, nous pouvons, avec le gouvernement, freiner cet effet domino. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce point, car mes collègues aborderont certainement encore cette problématique, ainsi que les domaines de l'école, de la mobilité et de l'environnement.

J'aimerais plutôt aborder des points dont on parle généralement moins, mais qui sont pourtant importants pour une ville : la culture et le maintien de la mémoire de notre ville.

La Ville de Luxembourg crée des emplois et renforce ses services. 54 nouveaux emplois ont été créés en interne, dont 31 dans le seul secteur culturel. En 2022, la Ville comptait 439 emplois dans ses théâtres et musées, à la Cinémathèque, à la Photothèque, au Conservatoire, à la bibliothèque municipale ainsi qu'au sein de la Coordination culturelle et du Service Événements, Fêtes et Marchés. En 2024, la Ville compte 482 emplois dans le secteur culturel. Nous connaissons tous l'importance de notre Conservatoire, et il est donc évident que c'est là que le plus grand nombre d'emplois a été créé. Cela en dit long sur le fait qu'en 2022, 9,7 % du personnel travaillaient dans ces institutions. En 2024, ce chiffre est de 11,17 %. Il est remarquable que le nombre de collaborateurs ait augmenté dans tous les services concernés et toutes les institutions culturelles mentionnées. Je tiens à féliciter le collège échevinal pour son soutien au secteur culturel, qui est si important pour la cohésion et la démocratie dans notre société.

Les archives de la Ville de Luxembourg sont bien positionnées. La digitalisation des documents progresse bien. Le moteur de recherche des archives est très efficace et permet un accès facile pour la recherche scientifique. La plateforme des archives, qui fonctionne par mots-clés, enregistre les commandes et met à disposition les documents importants sous forme numérique, illustre parfaitement tout ce qui fait partie d'une Smart City. Il faut saluer le fait qu'une nouvelle tranche de 800.000 euros soit prévue pour la réalisation du projet d'implantation des archives dans la rue des Bains. C'est une bonne décision d'installer la mémoire de la ville de Luxembourg dans un bâtiment historique au centre-ville et non en périphérie. La mémoire d'une ville doit être visible et accessible afin de pouvoir s'enraciner, pour que le présent puisse être compris et le futur planifié. La rénovation de l'ancienne caserne Porte-Neuve, qui est lancée suite à une analyse approfondie du bâtiment, est à saluer. Le fait que la Ville parvienne également à installer discrètement des panneaux photovoltaïques dans le centre historique de la capitale est une référence pour d'autres acteurs qui souhaitent construire dans le tissu urbain existant.

Les théâtres de la Ville, la Cinémathèque et le Conservatoire, avec leurs projets de rénovation et d'extension, se voient attribuer une importance particulière dans le budget. La plus grande importance est accordée au respect du patrimoine historique et de la silhouette de la ville lors de la planification de la Cinémathèque. Le budget ordinaire des théâtres augmente de 2,6 %, celui des deux musées communaux de 1,3 % et celui du Conservatoire de 3,7 %. Madame la conseillère Costantini a souligné l'importance de la digitalisation. En ce sens, je me réjouis que les dépenses en matériel informatique pour les deux musées aient triplé par rapport à 2023 et atteignent 91.000 euros. Les deux musées ont déjà fait beaucoup dans le domaine de la pédagogie numérique et il faut se réjouir que le collège échevinal soit prêt à continuer à soutenir cette démarche.

Mais il y a aussi des services plus petits qui stagnent, bien que leur travail soit d'une grande pertinence. Il s'agit de la bibliothèque « Cité », du Cercle Cité et de la Photothèque. Avec des moyens limités, ils font des choses extraordinaires, et leur personnel est très motivé. Je me réjouis du fait que trois postes supplémentaires aient été créés à la Photothèque entre 2022 et 2023. Je me réjouis également que les dépenses pour la formation continue passent de 2.258 € (comptes 2023) à 43.000 €. Mais dans le rapport annuel de la Photothèque, nous lisons aussi qu'elle manque de personnel, surtout de personnel disposant de certaines connaissances scolaires. Il est dommage de devoir lire que la Photothèque n'avance que lentement dans sa base de données et qu'il n'existe pas de moteur de recherche pour les photos, contrairement aux Archives municipales, aux Archives nationales ou à la Bibliothèque nationale. Il ne fait aucun doute qu'il n'est pas facile d'inventorier et de numériser en partie plus de 7 millions de documents photographiques. Les Archives nationales, la

Bibliothèque nationale et également les Archives de la Ville de Luxembourg montrent qu'il est néanmoins possible de s'attaquer à un tel projet. Je souhaiterais que les ressources humaines et financières de la Photothèque soient encore renforcées. 2,5 millions de documents sont numérisés et 301.310 photos sont disponibles sous forme numérique. Un projet numérique peut également être mis à la disposition du public par étapes. Choisir et commander des photos en ligne, payer des photos en ligne et les recevoir en ligne, ce sont tous des services modernes. Je salue le fait que la Photothèque se soit lancée, de manière ponctuelle, mais avec succès, dans les médias sociaux en mettant périodiquement des photos en ligne. Il y a une grande ruée vers les images historiques de la Photothèque et des fonds privés. Que cela soit légal ou non, nous devons vivre avec. Une plate-forme en ligne de la Photothèque avec des indications sur l'utilisation des images peut mieux canaliser cette demande. Pour cette raison, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales ont mis en ligne des fonds d'images libres de droits. Cela fait encore défaut à la Photothèque, qui ne dispose pas de ressources suffisantes. Les photos historiques de la ville de Luxembourg postées sur les médias sociaux rappellent des souvenirs à de nombreux internautes, mais constituent également une nouvelle source d'information pour les historiens. Il est d'autant plus important de soutenir la Photothèque et de mettre en ligne en priorité ses fonds libres de droits. Il est dommage que les dépenses extraordinaires stagnent à 0 et que les dépenses ordinaires n'augmentent que de 0,3 %. Il est d'autant plus réjouissant de constater que, par rapport aux comptes 2023, 10.000 euros de plus sont prévus au niveau des dépenses extraordinaires pour l'acquisition d'œuvres d'art. Les dépenses prévues au poste « Transformations et grosses réparations des bâtiments à usage propre » passent de 3.857,94 euros (comptes 2023) à 110.000 euros. Serait-il possible d'obtenir des informations complémentaires à ce sujet ?

Je salue les nombreux efforts déployés par la bibliothèque municipale : nouveaux logos, bulletins d'information, nouveau marketing, excellent portail Internet en trois langues, accès via une application permettant de rechercher et de commander rapidement des livres. La bibliothèque est ouverte 44 heures par semaine, une performance qui montre clairement l'accent que la Ville met sur la culture. Dans la bibliothèque, les utilisateurs disposent de 35 postes de travail PC et de prises de courant pour les ordinateurs portables privés, ainsi que d'une heure d'accès gratuit à Internet. La bibliothèque municipale est reliée au réseau *a-z.lu*. Des e-books et des audiobooks sont disponibles ainsi que le service avancé *menu.lu* pour pouvoir télécharger gratuitement des films en trois langues. Les *Mardis littéraires*, *Summer an der Stad*, *d'Stad liest*, *l'Atelier Tuffi* pour les jeunes et la mallette pédagogique pour les crèches constituent une excellente offre. Pourquoi le budget ordinaire n'augmente-t-il que de 0,3 % ? Le budget extraordinaire n'augmente pas. Il serait souhaitable que des fonds supplémentaires soient mis à disposition, notamment pour permettre l'achat de davantage de livres.

J'ai lu avec grand intérêt que 5,8 millions d'euros seront investis dans les centres culturels de la Ville. Les centres culturels sont le cœur de nos associations locales et de la vie associative dans les quartiers. Les dépenses extraordinaires augmentent de 0,8 %. De quel type de travaux s'agit-il ? Ne courons-nous pas le risque que l'un ou l'autre centre culturel doive être fermé pour cause de travaux ? L'auditorium du Conservatoire ne pourra pas être utilisé pendant les travaux de rénovation et de modernisation, et la pression des événements pourrait éventuellement se répercuter sur l'un ou l'autre centre culturel.

En 2025, cela fera 150 ans que le premier tramway a circulé à Luxembourg-Ville. Malgré notre taille modeste, nous faisons alors partie des 15 premières capitales européennes à avoir un tramway. A Hollerich, nous avons un magnifique musée du tram qui a été construit avec beaucoup de connaissances et

d'amour. Le musée compte de nombreux visiteurs luxembourgeois et étrangers. Le LCTO prévoit d'inclure les visites du musée du tram dans son offre touristique. Le musée mérite d'être préservé dans le cadre du projet *Porte de Hollerich* et de développer un concept pédagogique plus adapté à l'esprit du temps d'aujourd'hui. Le budget ne fait malheureusement pas mention d'une étude préliminaire ou d'une étude en ce sens. Se pourrait-il que les dépenses liées à un tel projet soient intégrées dans un autre poste budgétaire, ou est-ce qu'une décision sera prise ultérieurement ?

Je suis heureux de lire que les recettes de la taxe de séjour augmentent, même si rien ne peut encore être prévu pour *Airbnb*. C'est un bon signe pour notre économie. Je me réjouis tout autant que les subventions accordées au LCTO passent de 3,7 à 4,2 millions d'euros. Le LCTO fait un travail remarquable. L'ouverture du pavillon de la place de la Constitution montre que le LCTO met en œuvre son plan de gestion des visiteurs pour le tourisme de l'UNESCO. Une nouvelle formation continue pour les guides touristiques de la Ville de Luxembourg est prévue pour 2025. Le LCTO investit dans le professionnalisme de ses collaborateurs, qui sont les ambassadeurs de notre ville. Je ne peux donc que soutenir pleinement le travail du LCTO, tout comme ce budget 2025.

Monsieur François BENOY (déi gréng) : Je remercie l'ensemble des responsables et des fonctionnaires impliqués dans la préparation du budget. Mes remerciements vont également à la rapporteuse du budget de la Commission des finances, Madame la conseillère Emilie Costantini. La Smart City est un sujet intéressant, mais sans plus. Monsieur l'échevin Mosar n'a pas fait de bonnes recherches, car Monsieur l'échevin Goldschmidt avait déjà abordé le sujet en 2014 dans son rapport budgétaire.

Smart city signifie une ville intelligente et connectée qui utilise les technologies les plus modernes et souhaite offrir à sa population un large éventail de services optimaux dans différents domaines tels que la mobilité, le logement, l'environnement, la sécurité et l'éducation. Les activités d'une Smart City peuvent être divisées en différents domaines : *Smart Infrastructures*, *Smart People*, *Smart Governance*, *Smart Mobility*, *Smart Environment*, *Smart Living*. Tout cela semble très bien, et on peut en faire son cheval de bataille, mais on peut se demander s'il ne s'agit pas de paroles en l'air et si la Ville de Luxembourg est vraiment une Smart City. Avant le vote le plus important de l'année, une *reality check* s'impose donc : À quel point notre commune est-elle réellement *smart* ? Les décisions du collège échevinal sont-elles *smart* ? À quel point le budget est-il *smart* ?

Smart infrastructures : La Ville est-elle à la pointe de la technologie ? Il y a certainement des progrès à signaler dans différents domaines, mais où est la stratégie transversale qui veille à ce que la digitalisation soit un fil rouge dans la commune ? Le rapport annonce une stratégie, mais où est-elle ? Quand arrivera-t-elle ? Qui va la mettre en œuvre ? L'élaboration d'une stratégie est indispensable.

Nous constatons jour après jour que nous sommes encore loin d'une stratégie. Les convocations aux réunions du bureau du Syvicol, par exemple, sont envoyées en copie aux membres du collège échevinal par courrier à leur domicile. Autre exemple : je reçois chaque mois par la poste deux factures relatives aux « chèques-services », car mes deux enfants sont inscrits dans un foyer scolaire. Chaque facture se trouve dans une enveloppe séparée, et il est presque toujours indiqué sur la facture « 0 € », de sorte que les factures sont en fait superflues. Et il manque le code *Payconiq* – un fait que je signale depuis des années.

Et depuis combien de temps parlons-nous des vélos Vel'OH qui sont laissés n'importe où et qui ne sont pas équipés d'un traceur GPS ? Alors que dans des villes comme Amsterdam,

Stockholm ou Copenhague, des véhicules scannent les plaques d'immatriculation des véhicules mal garés et établissent immédiatement les avertissements taxés, nous continuons à miser sur des agents municipaux que nous pourrions affecter à d'autres tâches. Le logiciel utilisé dans les villes mentionnées permet également de collecter de nombreuses données sur le stationnement, qui peuvent alors être pris en compte dans le cadre de la politique de mobilité. Notre ville n'est donc pas encore vraiment *smart*.

Smart People : Quel est le niveau de digitalisation des citoyens ? Dans une Smart City, tout le monde doit avoir accès à la digitalisation – et pas seulement ceux qui peuvent se le permettre. Cela inclut également les groupes socialement défavorisés, les seniors et les personnes handicapées. Cet objectif doit être une partie importante de la stratégie numérique de la Ville.

Smart Governance : Il s'agit de la promotion de la participation à la vie publique et de la transparence de la commune. Les *Apéri'Tours* étaient certes une initiative sympathique, mais la question se pose de savoir s'il s'agissait d'événements de dialogue visant à réunir la politique et les citoyens, ou bien d'une participation citoyenne en vue du développement du quartier. La réponse n'est pas claire, de sorte qu'on ne peut pas parler d'une participation citoyenne sérieuse. Des rapports sont-ils rédigés sur les *Apéri'Tours* ? Qui rédige ces rapports ? S'agit-il de rapports indépendants ? Quand seront-ils disponibles ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Les *Apéri'Tours* remplaceront-ils l'approche adoptée pour le réaménagement des espaces publics ? Ce n'était certainement pas parfait, mais c'était un premier pas. Si je reconsidère les discussions que nous avons eues dans le cadre du réaménagement de la place Jeanne d'Arc et au fait que le collège échevinal ait fait référence aux *Apéri'Tours*, nous aurions dans ce cas affaire à un retour en arrière en termes de participation citoyenne, puisque les citoyens n'ont pas été impliqués de manière sérieuse avant l'élaboration du projet et que seuls des plans ont été affichés. Ce n'est pas ce que j'appelle une participation citoyenne professionnelle, mais un événement alibi.

Une Smart City gère ses données de manière transparente. Dans le dossier ZUG, la Ville a prouvé le contraire.

Cela fait exactement cinq ans que nous avons demandé la publication des rapports des commissions consultatives. Six mois plus tard, une motion commune a même été adoptée par tous les groupes politiques. Et pourtant, rien ne s'est passé jusqu'à présent.

La version remaniée du règlement d'ordre intérieur du conseil communal se trouve toujours dans les tiroirs du collège échevinal.

Nous avons demandé la mise en place d'une traduction simultanée des réunions du conseil communal en français, allemand et anglais, avec une retransmission en direct et l'archivage en ligne, ainsi que la traduction du Compte rendu analytique en anglais. Une telle mesure serait très importante dans une ville multiculturelle, mais ne semble pas être souhaitée par le collège échevinal – et ce, avec un budget marketing qui augmente à nouveau d'un million d'euros. Tout cela n'est pas très *smart* !

Smart Mobility : Il s'agit de faciliter l'accessibilité locale, nationale et internationale et de garantir des systèmes de transport durables. Après trois ans d'attente, le plan de mobilité de la ville de Luxembourg a finalement été publié en 2024, avec l'analyse que nous devons compter avec un tiers de mouvements de circulation en plus à l'horizon 2035 et que, par conséquent, les transports publics, la marche à pied et le

vélo devront atteindre une part modale de 51 % (contre 40 % actuellement) dans les dix ans à venir.

Indépendamment du fait que le plan de mobilité n'apporte pas de réponses concrètes et qu'il faut maintenant encore développer des plans de quartier, des plans d'itinéraires cyclables, etc., le collège échevinal ne respecte pas les objectifs de ses propres projets. Vous avez retardé la mise en place d'une deuxième ligne de tramway dans le centre-ville, qui permettrait de garantir la fiabilité du tram, même dans le cadre de l'extension. Les capacités du tramway sont presque épuisées. Vous avez bloqué les transports publics pendant des décennies, et aujourd'hui, vous bloquez une extension judicieuse du tramway.

Notre service d'autopartage *Carloh* a failli être sacrifié par Monsieur l'échevin Mosar et Monsieur le conseiller Radoux en commission de la mobilité urbaine pour des raisons de coûts – alors que la Ville dispose de réserves financières d'un milliard d'euros –, si je n'avais pas fait remarquer que le service d'autopartage, en tant que mesure importante pour encourager une utilisation rationnelle du transport individuel, est inscrit dans le plan de mobilité de la Ville. D'une part, une offre de car-sharing ne peut pas être rentable et, d'autre part, cette offre importante a été très négligée par le collège échevinal. Indépendamment du fait que nous ayons affaire à *Carloh* ou peut-être plus tard à Flex : si l'on prend au sérieux les objectifs fixés dans le plan de mobilité, il faut une offre de car-sharing attractive dans la ville, ce qui veut dire également que l'offre doit être mieux connue, plus simple et plus attractive.

Prendre au sérieux les objectifs d'un plan de mobilité signifie aussi avoir le courage nécessaire de fixer des priorités. Et là aussi, on ne peut s'empêcher de constater le contraire, par exemple lorsqu'il s'agit de bannir le trafic de transit devant les écoles, de garantir un trajet scolaire sûr (voir rue Nic. Martha et rue Gellé), de créer une liaison cyclable cohérente et continue entre la place de l'Etoile, la rue de Rollinggrund et Mühlenbach/Eich, ou de remédier aux situations dangereuses dans les soi-disant rues cyclables. Soit les solutions font totalement défaut, soit il s'agit de solutions minimales qui ne contribuent pas à inciter les citoyens à se déplacer à vélo.

Les sujets chauds, tels que l'adaptation de la réglementation du stationnement résidentiel, dans le but de réduire le trafic de transit et d'améliorer la qualité de vie, ne sont pas abordés. Lorsque j'ai posé la question, on m'a répondu que cela ne figurait pas à l'ordre du jour de l'année 2025.

Et la Ville peine également à développer des stations de recharge, par exemple dans les parkings, et à proposer une offre attractive pour que les citoyens garent leurs voitures dans les parkings et libèrent ainsi de l'espace routier pour un réaménagement. Les efforts dans ce sens sont modestes ou inexistantes. Tout cela n'est pas très *smart* !

Smart Environment : Promotion de la conscience écologique et des matières premières renouvelables. Lundi, le plan d'action environnemental 2021/2022 a été présenté au conseil communal. Nous constatons que la Ville n'a réduit les émissions de CO₂ sur son territoire que de 10 % par rapport à 2014. L'objectif est de réduire les émissions de CO₂ de 55 % d'ici 2030 – et même cet objectif n'est pas très ambitieux. Le résultat obtenu ne prouve pas que tout ait été fait intelligemment, notamment dans le contexte du changement climatique et de la hausse des températures.

Cela soulève la question de savoir si les responsables de la Ville prennent réellement au sérieux les objectifs qu'ils se sont fixés et s'ils ont la volonté d'agir.

Les bâtiments implantés sur le territoire de la capitale représentent environ 60 % des émissions de CO₂ produites sur le

territoire de la Ville. Quels sont les projets du collège échevinal en ce qui concerne la promotion des pompes à chaleur et l'extension des réseaux de chaleur ? À part le fait que l'on continue à poser allègrement des conduites de gaz, il n'y a pas grand-chose à signaler.

La Ville continue d'investir beaucoup d'argent dans des installations de traitement de l'eau au lieu de veiller à ce que les agriculteurs n'utilisent pas trop d'engrais ou de pesticides dans les champs. Et depuis des années, j'attire l'attention sur la nécessité de réformer les tarifs de l'eau. Le collège échevinal ayant pratiqué la politique de l'autruche pendant des années, les citoyens et les entreprises devront faire face cette année à une augmentation substantielle du prix de l'eau, soit une hausse de 25 %. Au lieu d'augmenter surtout la partie variable du prix, le collège échevinal procède à une augmentation massive du prix de la partie fixe, pénalisant ainsi ceux qui consomment moins. Or, il faudrait faire exactement l'inverse !

Dans le contexte du changement climatique, la Ville pose des canalisations de plus grand diamètre. Pourquoi n'applique-t-elle pas le concept de la ville éponge ?

En matière de déchets, la Ville de Luxembourg fait du sur-place, tant au niveau de la réduction des déchets qu'au niveau des taux de recyclage. Grâce à l'introduction de taxes sur les déchets s'appliquant à chaque vidage ou en fonction du poids des déchets, d'autres communes ont réussi à réduire les déchets résiduels d'environ un tiers. Vous ne pouvez pas me faire croire que cela ne soit pas réalisable dans la « Smart City » de Luxembourg-Ville !

Dans le cadre des mesures d'adaptation au changement climatique, le verdissement revêt une grande importance. Le plan d'action pour l'environnement ne contient pas d'objectif quantifiable à ce sujet, ni de stratégie de mise en œuvre. Par conséquent, tout n'est pas si intelligent dans ce domaine non plus !

Smart Living : Créer les conditions de base pour une qualité de vie accrue, pour l'accès à un logement, pour garantir la sécurité personnelle, pour fournir de bonnes structures éducatives. Il est vrai que la Ville investit beaucoup dans la création de logements. Mais il devrait être permis de se demander pour qui le collège échevinal crée des logements, car il explique régulièrement qu'en rachetant des projets VEFA, on veut donner un coup de pouce aux promoteurs. Si cela contribue à faire bouger les choses et à augmenter les investissements, nous pouvons vivre avec. Néanmoins, il manque une stratégie claire et, surtout, la Ville n'est toujours pas suffisamment positionnée pour pouvoir gérer ultérieurement le grand parc immobilier qui pourra être créé dans le cadre du Pacte logement 2.0.

Lors des discussions en commission, je n'ai pas obtenu de réponse claire à la question de savoir si les logements acquis par la Ville dans le cadre de projets seront tous loués. Le groupe *déi gréng* a soutenu les différents projets dans l'optique que les logements restent entre les mains de la Ville pour les générations futures.

L'habitat participatif est un projet intéressant, notamment pour développer de petites parcelles, sans que la Ville doive jouer le rôle de promoteur. Toutefois, le collège échevinal a laissé cette initiative s'enliser si longtemps que la dynamique a finalement été perdue. Le marché incertain n'aide pas à améliorer les choses.

De grands projets importants comme celui de la Route d'Arlon et le projet de la Porte de Hollerich n'avancent pas non plus. Les lignes directrices pour le développement d'un urbanisme durable se font toujours attendre. Pire encore, et nous le signalons depuis des années, il existe encore des secteurs de la ville où les citoyens ne peuvent pas installer de panneaux

photovoltaïques sur le toit de leur maison et où il leur est impossible d'isoler leur maison sur le plan énergétique ou d'installer une pompe à chaleur. La révision du règlement sur les bâtisses a été repoussée aux calendes grecques.

Smart Living et sécurité élevée vont de pair. Et là encore, les choses ne vont pas pour le mieux, comme l'a reconnu Madame le bourgmestre Lydie Polfer elle-même, lorsqu'elle a parlé de nouveaux hotspots dans les quartiers de Belair, Limpertsberg et Kirchberg. Les mesures plus répressives ont entraîné un déplacement des hotspots, une évolution contre laquelle nous avons mis en garde. Nous mettons à nouveau en garde contre le fait qu'une extension de la vidéosurveillance à Bonnevoie pourrait contribuer à ce que les problèmes se propagent encore plus loin dans le quartier. Par contre, la présence policière, rendue possible suite à l'offensive de recrutement du précédent gouvernement, devrait être encore renforcée. En outre, les mesures urbanistiques ne doivent pas être négligées, sachant qu'une étude récente a montré qu'un environnement propre, bien entretenu et bien éclairé réduit d'un quart la criminalité.

Le *Smart Living* implique également des infrastructures scolaires et d'accueil de qualité. Il ne faut pas oublier que seulement environ 50 % des enfants de l'enseignement fondamental vivant sur le territoire de la ville fréquentent une école communale, une situation qui correspond également au malaise d'un nombre croissant de parents et d'enseignants, qui se sentent abandonnés à leurs problèmes, notamment dans les quartiers plus difficiles au niveau social. Pourquoi n'a-t-on toujours pas introduit de normes minimales pour les PEP ? Pourquoi ne répartit-on pas les écoles de manière à ce qu'il y ait partout une meilleure mixité sociale ? Pourquoi rien n'est-il fait contre le changement croissant du personnel enseignant dans les écoles ? Pourquoi la Ville ne participe-t-elle pas de manière plus proactive au projet d'alphabetisation en langue française ? Tout cela n'est pas très *smart*.

Le budget 2025 présente un budget d'investissement élevé, même si l'écart entre les fonds inscrits pour les projets et ce qui sera finalement mis en œuvre sera à nouveau énorme. Il ne suffit pas de faire n'importe quoi ; il faut faire les choses correctement, de manière orientée vers l'avenir, c.-à-d. de manière vraiment intelligente.

Une Smart City met l'accent sur une participation citoyenne sérieuse et dispose d'une administration transparente. Une Smart City donne systématiquement la priorité à la mobilité durable. Une Smart City se fixe des objectifs concrets en matière de végétalisation et soutient ses citoyens dans la transition énergétique. Une Smart City accélère le développement urbain et la construction de logements. Une Smart City veille à ce que tous les enfants aient effectivement les meilleures chances dans les écoles de la Ville.

Il ne suffit pas d'écrire « Smart City » sur son drapeau, mais une Smart City doit aussi être mise en œuvre concrètement. Ce n'est pas ce que fait la majorité DP-CSV. C'est pourquoi le groupe *déi gréng* ne peut pas soutenir le budget 2025.

déi gréng continueront cependant à être des partenaires intelligents pour tous les membres du conseil communal et à faire des propositions intelligentes. Nous souhaiterions cependant que la majorité DP-CSV soit également assez *smart* pour reprendre plus souvent nos propositions.

Monsieur Bob BIVER (CSV) : Avant tout, je tiens à remercier Madame la conseillère Costantini de son excellent rapport budgétaire. Je remercie également l'échevin des finances, Monsieur Mosar, et les services communaux compétents.

La création de logements est importante pour notre ville, mais aussi pour notre pays. La Ville de Luxembourg investit des sommes importantes dans la création de logements. 65

millions d'euros ont été investis rien que dans l'acquisition de projets VEFA, au total 183 millions d'euros pour l'année 2024. Le niveau d'investissement restera élevé en 2025 : 229 millions d'euros seront investis dans le secteur du logement, soit une augmentation de 41 millions d'euros. Je suis d'avis qu'on a besoin non seulement des promoteurs du secteur public, mais aussi de ceux du secteur privé. Sur ce point, les points de vue de la majorité et de l'opposition divergent. Nous estimons qu'il est important que les différents acteurs construisent, y compris les promoteurs privés.

En ce qui concerne les infrastructures scolaires, je constate un changement de paradigme. La Ville a réalisé de gros investissements à Dommeldange, où un grand projet intéressant a été mis en œuvre. Dans le quartier de la Gare, un nouveau quartier résidentiel est en cours de développement. Un forum de discussion *Lëtzt'discuss* a été organisé, où les enfants et les jeunes ont pu faire part de leurs idées et propositions. Ces idées et propositions seront-elles prises en compte ? Si c'est le cas, de quelle manière ?

Dans le cadre du projet d'alphabétisation en français, la Ville fait-elle des prévisions sur le nombre d'enfants qui pourraient passer d'une école privée à l'école publique ?

Je suis heureux de voir que l'on investit dans le sport et qu'après de longues recherches et de longues discussions, la réalisation d'un nouveau stade d'athlétisme devient enfin réalité. Nous espérons tous pouvoir inaugurer le nouveau stade de Hamm en 2028, lorsque les Jeux des Petits Pays se dérouleront au Luxembourg.

Monsieur Gabriel BOISANTE (LSAP) : Au nom de notre groupe, j'adresse nos sincères remerciements et nos félicitations à tous les services qui ont contribué à l'élaboration de ce budget pour 2025. Merci également à la commission des finances et à Madame la rapporteuse pour leur présentation du projet de budget 2025.

L'élaboration du budget est un exercice unique. Elle requiert un équilibre de la vision de gestion et, comme l'a dit Madame la conseillère Costantini lors de la présentation du budget, de l'ambition – un mot très particulier, d'ailleurs, qui a été répété dix fois. Le mot ambition était au premier plan de mon discours sur le projet de budget 2024, lorsque j'ai parlé de notre devoir en tant qu'hommes politiques de transmettre à nos électeurs, à nos concitoyens et aux futurs citoyens de notre belle ville, ainsi qu'à ses usagers, un message clair et fort, émanant de ceux qui ont compris leurs préoccupations et les défis actuels et futurs de notre société. En conséquence, nous avons écouté avec beaucoup d'attention la présentation du budget 2025 afin de comprendre quelles sont les ambitions de la majorité DP-CSV. L'ambition est le « désir ardent de posséder ou de parvenir à quelque chose ». Encore faut-il être bien d'accord et bien comprendre ce à quoi l'on aspire et pourquoi on agit.

Dans l'analyse du contexte financier, nous trouvons cette année encore une phrase qui nous choque et qui montre le fossé entre la compréhension de ce qui se passe hors des murs de cette salle et hors de la vie cloisonnée de certains politiciens : « La situation économique s'est redressée après les années difficiles de pandémie ». Au début, j'ai failli penser qu'il s'agissait d'une faute de frappe. Car si l'on regarde les indicateurs économiques, on n'a pas vraiment l'impression que la situation difficile de nos concitoyens se soit améliorée. Selon le *Politmonitor* publié il y a trois jours, le logement reste la préoccupation principale de plus de 67 % de nos concitoyens, et même de plus de 75 % des jeunes qui ne trouvent pas de logement. L'entrepreneuriat et le commerce sont particulièrement mal traités à Luxembourg-Ville. Nos écoles publiques et leurs infrastructures ont besoin de beaucoup de soutien pour répondre aux attentes de notre population. La

question est donc de savoir où la situation s'est prétendument améliorée. La majorité politique au niveau national ayant désormais les mêmes couleurs que la majorité politique dans la capitale, il sera difficile de se cacher derrière des responsabilités nationales. Le fait est que les prix de l'immobilier, bien qu'en légère baisse, sont toujours inabornables et parmi les plus élevés d'Europe. La situation ne s'est donc pas améliorée.

Le fait qu'une grande partie du contenu de la documentation et du rapport budgétaire dont nous disposons tourne autour du thème de la Smart City soulève des questions quant aux priorités de la majorité actuelle du DP-CSV. Qu'est-ce que la majorité entend par ambitions ? Il faut être très attentif pour comprendre ce qui se cache parfois derrière certaines intentions ou certains chiffres. On peut citer par exemple la ligne budgétaire flatteuse pour le logement, qui a été en grande partie gonflée artificiellement pour compenser les retards d'investissement dans les projets des années précédentes.

On peut s'interroger sur les moyens mis à disposition de nos services pour accélérer la mise en œuvre des procédures et des investissements et éviter d'allonger les délais d'attente pour la réalisation de projets essentiels pour nos concitoyens. Dans un contexte de crise massive du logement, des moyens supplémentaires sont-ils prévus pour simplifier ces procédures ?

L'année 2024 a été proclamée année des 24 quartiers et a été lancée en grande pompe au *Tramsschapp*. L'année des 24 quartiers sera théoriquement suivie en 2025 d'une année de concrétisation, de mise en œuvre et de changement. Pour finaliser le projet, 700.000 € sont certes inscrits au budget 2025, mais on manque d'informations sur la manière dont se fera cette finalisation. Après une si longue attente et les promesses faites, les citoyens sont en droit d'attendre une réaction rapide et déterminée. Cela devrait également se refléter dans le budget. Quelles sont les mesures prévues pour 2025 ?

Lorsque l'on parle de quartiers et de vie de quartier, on pense inévitablement à l'éducation, à l'école publique qui constitue le maillage, le cadre et le socle de notre vivre-ensemble.

Un budget important a été alloué au campus de Dommeldange et nous nous réjouissons tous que les familles et les enfants puissent bénéficier d'une infrastructure commune, similaire à celle qui a été créée pour l'école de Clausen. Mais qu'en est-il d'autres projets urgents dans d'autres quartiers de la ville ? Qu'en est-il du projet d'école du quartier de la Gare ? Ne serait-il pas possible de faire avancer ce projet en priorité en 2025 ?

Depuis des années, nous nous battons pour des crèches publiques dans tous les quartiers de la ville. Il n'y a aucun signe de changement à cet égard. Le secteur de la garde des enfants en bas âge est actuellement presque exclusivement entre les mains d'acteurs privés.

Qu'en est-il des investissements prioritaires dans la modernisation des installations sportives nécessaires ? Les clubs de rugby manquent d'espace et de place pour accueillir des jeunes supplémentaires. Des mesures sont-elles prévues pour 2025 ou devons-nous dire à nos jeunes et à leurs familles qu'ils devront attendre 2026 ou 2027 pour pouvoir s'inscrire dans un club de rugby ?

Le lancement du projet de grande piscine en plein air a également été annoncé. Toutefois, compte tenu des moyens disponibles, il est peu probable que la préparation du projet puisse vraiment faire des progrès en 2025.

Monsieur l'échevin Mosar rappellera sans doute que nous ne devons pas oublier les recettes au lieu de parler constamment

des dépenses. En tant qu'homme d'affaires, je n'en suis que trop conscient. Mais je me permettrai de suggérer que la Ville revioie ses méthodes en matière d'appels d'offres pour les grands projets, afin d'éviter les dépassements permanents. Ces derniers mois, le conseil communal a été saisi de devis rectifiés pour un montant de plus de 80 millions d'euros. Cela représente le double de ce que le budget prévoit pour le logement : 40,8 millions d'euros – ce qui est loin des 100 millions d'euros promis pendant la campagne électorale.

Nous comprenons que les cahiers des charges des projets d'infrastructures ou de bâtiments et les prix des matériaux peuvent fluctuer, mais il y a un travail à faire, en s'appuyant sur les compétences et l'expertise exceptionnelles de nos services, pour permettre une meilleure gestion des fonds publics et une plus grande maîtrise de nos dépenses, afin d'allouer plus de moyens aux projets prioritaires.

La mobilité urbaine est un défi central pour une ville moderne et nous saluons les efforts de la Ville pour transformer notre capitale en une Smart City. Plusieurs lacunes et points critiques au budget proposé suscitent toutefois des inquiétudes quant à la capacité du budget à relever les véritables défis en matière de mobilité.

La vision est limitée et cloisonnée. La congestion de la circulation à Luxembourg-Ville dépasse largement les frontières communales. La ville est quotidiennement submergée par un afflux massif de travailleurs en provenance des communes voisines et des pays limitrophes. Pourtant, le budget proposé omet une fois de plus de présenter une vision globale intégrée qui relie de manière holistique la ville à son environnement. Les améliorations ne pourront jamais donner de résultats satisfaisants si elles ne s'inscrivent pas dans un processus de réflexion à un niveau macro. Certes, le budget mentionne que la Ville doit s'aligner sur les planifications nationales et stratégiques, mais cette phrase, réutilisée chaque année, reste sans mesures concrètes visibles. Nous attendons toujours un concept global cohérent et durable, englobant non seulement tous les quartiers de la ville, mais aussi les communes voisines, avec un accent particulier sur la mobilité douce. Le plan de mobilité présenté cette année n'y répond pas, car il s'agit plutôt d'un constat analytique que d'un véritable plan.

S'y ajoute une infrastructure insuffisante pour l'électromobilité. Les investissements continus dans l'électrification de la flotte de véhicules de la Ville sont un pas dans la bonne direction. Cependant, la Ville semble négliger un autre aspect crucial de la transition vers l'électromobilité, à savoir le développement d'un réseau adéquat de stations de recharge. Depuis des années, des rues et des parkings sont rénovés dans tous les quartiers de la ville sans qu'une seule borne de recharge ne soit installée. En vue de l'année 2035, où les moteurs à combustion seront remplacés par des véhicules électriques, il est impératif que la Ville mette rapidement en place un réseau robuste et accessible à tous les citoyens.

La stratégie doit être repensée. En résumé, si certaines initiatives sont louables, le budget manque d'ambition et de cohérence pour s'attaquer aux véritables défis de la mobilité urbaine. Une approche fragmentée et des mesures isolées ne suffiront pas à résoudre les problèmes de congestion et à promouvoir une mobilité durable.

Nous demandons donc à la Ville d'élaborer un plan de mobilité complet et concret, intégrant les communes limitrophes et les régions transfrontalières, et d'accélérer le développement des infrastructures d'électromobilité, en anticipant dès à présent les besoins pour 2035.

En ces temps complexes, la Ville doit soutenir sans réserve le monde du commerce, car ce sont aussi nos commerces qui font l'ADN, la spécificité et l'attractivité de notre ville. Ce sont les commerces qui génèrent une partie des recettes.

Le soutien de la Ville est donc important, et nous saluons les efforts déjà entrepris et les actions menées par les différents services. Nous devons toutefois nous demander comment nous pouvons en outre commercialiser la ville d'une manière un peu différente, ne pas nous limiter à l'organisation de marchés annuels et de kermesses. L'attrait et l'héritage culturel du marché de Noël, de *Oktavmäertchen* ou de la *Schueberfouer* ne sont pas remis en question, mais ces événements sont organisés sans implication particulière des commerçants locaux. Loin de moi l'idée d'opposer forains et commerçants locaux, mais une mutualisation des moyens et des ambitions serait judicieuse. Des manifestations culturelles, la décoration, l'éclairage, des mesures d'urbanisme, l'animation et des actions sont nécessaires pour valoriser certains quartiers, rues et places de la ville.

Je ne peux pas terminer mon intervention sans évoquer le volet social, la solidarité et la sécurité. L'insécurité qui règne dans certains quartiers, l'insécurité perçue par nos concitoyens, trouve son origine dans le clivage social et dans la misère. On nous dit que les crédits réservés à l'action sociale ont été augmentés. Ne sommes-nous pas obligés de revoir nos ambitions à la hausse ? Quelles sont les actions visant à renforcer des initiatives telles que « À vos côtés » ou « animateur de quartier » ? Pourquoi le budget 2025 ne comprend-il pas la construction et l'acquisition d'un nouveau foyer plus sûr et plus humain, permettant de sortir les gens de la rue ? Pourquoi le budget 2025 ne prévoit-il pas de projet spécifique supplémentaire pour s'attaquer aux problèmes de santé publique et de toxicomanie dans le quartier de la Gare ? Devrons-nous attendre l'année 2026 ?

Nos concitoyens, nos commerçants et nous-mêmes, hommes politiques, réclamons des rues plus calmes. Nous n'avons pas l'impression que le budget 2025 fournisse des moyens suffisants pour y parvenir.

Les comptes 2023 se clôturent avec un bonus. Le projet de budget 2024 prévoyait un déficit de 209,2 millions d'euros. Le budget rectifié 2024 présente un déficit de 140,9 millions d'euros. Aujourd'hui, nous allons voter sur le projet de budget 2025, qui prévoit un déficit de 153 millions d'euros. L'ambition semble diminuer, tant dans le temps que dans les chiffres et quant au fond. Nous attendons avec impatience les réponses du collège échevinal. Notre groupe ne pourra pas voter en faveur du budget 2025, car, si l'on regarde la deuxième définition de l'ambition, il s'agit du « désir d'obtenir les biens qui peuvent flatter l'amour-propre ». Dans ce cas précis, nous estimons que cette définition est plus pertinente.

Monsieur Tom WEIDIG (ADR) : Je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du budget, les services de la Ville et surtout Madame Castagna et Monsieur Reding, qui représentent le Service Finances. Ils ont répondu à nos questions en commission des finances et je les en remercie. J'ai été en contact avec des conseillers communaux ADR d'autres communes, où l'on est loin d'avoir toujours la même transparence qu'à Luxembourg-Ville. Mes remerciements vont également à Madame Costantini. Le rapport budgétaire est rédigé de manière claire et compréhensible, et il est également très informatif.

Néanmoins, les mêmes critiques que l'année dernière doivent être formulées, à savoir concernant la transparence de la situation financière de la Ville et concernant l'orientation générale du rapport budgétaire. Je lis le budget, je lis les annexes, je pose des questions en commission des finances et pourtant, je ne connais toujours pas la situation financière exacte de la Ville. Pour savoir si la Ville de Luxembourg se porte bien financièrement, il faut que le budget se trouve en équilibre. Ce n'est pas le cas actuellement et le budget 2024 n'était pas non plus en équilibre. Le budget 2025 affiche un déficit de 300 millions d'euros. Pour pouvoir déterminer la situation financière réelle, je dois connaître les actifs, c.-à-d.

les biens, et ceux-ci ne se trouvent ni dans le rapport financier ni dans une annexe. Les réserves s'élèvent à 1,2 milliard d'euros, mais la valeur des terrains, des biens immobiliers et des autres actifs n'est mentionnée nulle part. Les réserves financières compensent les déficits de 2024 et 2025. Avec un déficit de 150 millions d'euros par an, nos réserves seront épuisées en 2030. Si les recettes fiscales provenant du Fonds de dotation globale des communes s'effondrent, il est fort possible que les réserves soient épuisées plus tôt. En y regardant de plus près, on constate que ces déficits sont fictifs. En 2024, la Ville a investi 229 millions d'euros dans l'immobilier et possède donc des biens immobiliers d'une valeur équivalente à 229 millions d'euros. Il serait donc important que la Ville publie ses actifs, y compris son portefeuille de terrains et d'immeubles, afin que le citoyen puisse évaluer la véritable situation financière. La motion que j'ai déposée l'année passée, invitant le collège échevinal à mentionner les actifs dans une annexe du rapport budgétaire, a été rejetée tant par la majorité DP-CSV que par les groupes d'opposition. Je constate donc que les autres partis ne sont pas intéressés par la transparence. Nous ne nous laisserons pas de le souligner jusqu'aux prochaines élections communales. Je voudrais anticiper les arguments de Monsieur l'échevin Mosar et de Monsieur le conseiller Radoux. Je sais bien que le budget est présenté conformément à la loi, ce qui n'empêche pas que la Ville, au nom de la transparence, doive publier les actifs afin que tous les citoyens sachent quelle est la situation financière de leur ville. Un certain nombre de grandes villes allemandes publient leurs actifs. Personne n'exige que la valeur des actifs soit présentée au centime près. Lundi dernier, le conseil communal était saisi d'un projet immobilier d'un montant de 39 millions d'euros. Monsieur l'échevin Mosar a confirmé l'excellent travail des services et a estimé que ces derniers savaient bien évaluer la valeur d'un bien immobilier.

J'aimerais expliquer ci-dessous pourquoi je ne pourrai pas approuver le budget 2025. Nous estimons que le budget ne donne pas les bonnes impulsions politiques. La digitalisation et les villes intelligentes sont bien belles et importantes, mais ce n'est pas dans ce domaine que le bât blesse, du moins pas chez les citoyens auxquels j'ai parlé. Leurs préoccupations sont plutôt le prix élevé des logements, l'expulsion de leur ville natale pour des raisons économiques, la criminalité, le malpropreté, mais aussi l'utilisation abusive de l'argent des contribuables pour la réalisation de projets idéologiques. J'aurais aimé que Madame Costantini ait parlé des véritables préoccupations des citoyens, même si elle n'est pas concernée par différents sujets.

Nous saluons le fait que le collège échevinal souhaite investir 500 millions d'euros dans la création de logements abordables au cours de cette mandature. 225 millions d'euros sont inscrits au budget 2025 pour la construction de nouveaux bâtiments et pour des travaux de rénovation. Il faut s'en féliciter. Toutefois, dans le contexte d'un secteur de la construction en difficulté, il n'est pas certain que tous ces investissements puissent être réalisés. Le rachat de projets VEFA est donc le bienvenu. Lors de la dernière séance du conseil communal, j'avais évoqué le risque de conflits d'intérêts et de corruption. Je crois volontiers Monsieur l'échevin Mosar qui dit que lui et les services ont tout fait pour négocier une bonne affaire, mais nous demandons que pour les transactions immobilières de plus de 10 millions d'euros, une expertise indépendante soit effectuée, que le conseil communal ait ainsi un deuxième avis et que le risque de conflit d'intérêts et de corruption puisse ainsi être réduit. Je déposerai une motion à ce sujet l'année prochaine.

La prise de conscience de l'urgence de réagir en matière de logement arrive malheureusement dix ans trop tard et les investissements ne porteront leurs fruits que dans quelques années. Pendant les campagnes électorales, nous avons été interpellés à plusieurs reprises sur le fait que les citoyens qui sont nés et ont grandi à Luxembourg-Ville ne peuvent

plus y habiter. 80 % des salariés de la Ville de Luxembourg n'habitent pas sur le territoire de la capitale, car ils sont évincés économiquement par les prix élevés des logements et remplacés par des expatriés qui gagnent bien leur vie. Sur le plan personnel et culturel, cela représente une catastrophe, car une grande partie de notre vie associative active, de notre langue et de notre identité disparaît à jamais. Il est juste et bon de se pencher sur notre passé, mais nous devons également agir de manière proactive. Avoir un beau patrimoine ne suffit pas. Sans habitants avec leur langue et leurs traditions, nous deviendrons un temple grec sans Grecs.

La ville de Luxembourg ressemble de plus en plus à la ville de Londres en ce sens que les habitants sont ou bien des millionnaires, respectivement des personnes à revenus très élevés, ou bien des personnes défavorisées qui gagnent le salaire minimum. Les artisans, les infirmiers ou les policiers ne peuvent plus se permettre de vivre à Londres. Ils ont déménagé et font chaque jour plus d'une heure de trajet pour aller travailler. Même la plupart des membres du personnel de la Ville de Luxembourg ne peuvent plus se permettre d'habiter en ville et font la navette jour après jour pour aller travailler. Cette ville, c'est vous, Madame le bourgmestre, et votre parti, le DP, qui l'avez créée : une ville uniquement pour les très pauvres ou uniquement pour ceux qui peuvent se permettre financièrement d'y habiter. Une ville dans laquelle la classe moyenne luxembourgeoise ou les *working poor* ne peuvent plus vivre. Je suis d'avis qu'il est du devoir moral du collège échevinal et du conseil communal de veiller, dans un esprit de solidarité, à ce que ces personnes puissent également revenir dans la ville ou continuer à y habiter. Ce qui nous dérange, c'est l'assertion : « des logements locatifs abordables pour jeunes adultes qui travaillent à Luxembourg-Ville ». Il ne devrait pas s'agir de permettre aux jeunes de l'extérieur de s'installer dans la ville, mais plutôt de permettre aux jeunes qui sont nés ici, qui ont fait leurs études ici, de continuer à habiter ici avec leur famille, avec leurs enfants, et aux personnes qui sont parties parce qu'elles ne peuvent plus se permettre d'habiter dans notre ville, d'y revenir. Dans ce contexte, la création de logements locatifs abordables revêt une grande importance. L'ADR demande des investissements de plus de 500 millions d'euros dans la création de logements abordables au cours des six prochaines années. La Ville dispose de réserves importantes. Si celles-ci ne suffisent pas, elle doit réduire ses dépenses et vendre plus de terrains ou de biens immobiliers. Nous saluons les efforts visant à créer davantage de logements abordables, mais tout cela ne sert à rien si l'immigration de masse des 20 dernières années se poursuit. L'ADR s'engage pour une croissance qualitative. Si la ville continue à s'étendre – le PAG parle de 180.000 habitants –, elle perdra en qualité de vie. Le problème de la croissance ne peut pas être résolu par un surplus de croissance, comme les communes et même l'État ont essayé de le faire au cours des 30 dernières années. L'ADR aurait souhaité une croissance qualitative avec de nombreuses mesures d'intégration et non pas un laisser-faire et un « vivre-ensemble » qui conduisent à des communautés parallèles.

L'ADR est d'avis que la Ville devrait se comporter de manière plus neutre idéologiquement et ne pas dépenser l'argent des impôts des citoyens pour soutenir des projets idéologiques. Nous nous opposons à ce que la Ville soutienne l'association « Cid Femmes » à hauteur de plus de 200.000 euros par an pour sensibiliser nos enfants dans les écoles de la ville contre les stéréotypes – ou ce que l'association considère comme tels –, alors qu'elle veut ainsi imposer sa priorité idéologique et sa norme sociale. Il appartient au personnel enseignant d'enseigner ; Il n'existe aucun besoin d'une organisation de lobbying externe dans nos écoles. L'association *Cid Femmes* est une organisation de lobbying féministe radicale qui ne représente pas un féminisme de première ou de deuxième vague à la Alice Schwarzer, mais une forme plus radicale, le féminisme de la quatrième vague. Ladite association a abusé du soutien reçu de la Ville pour faire du lobbying LGTQBQ, ceci

en collaboration avec des organisations LGBTQ qui sont également soutenues par l'État. L'argent des impôts des citoyens de la ville de Luxembourg est dépensé pour mener une politique contraire à l'opinion des citoyens. La pétition record a été signée par 10.000 citoyens. Ces citoyens disent ce que j'ai déjà exprimé ici au conseil communal : arrêtez votre paternalisme moral ! Lundi dernier, Monsieur l'échevin Bauer a déclaré que l'on voulait éviter d'en arriver à une situation comme celle des États-Unis, où le futur président s'appellera Donald Trump. Le soutien de l'association part peut-être d'une bonne intention, mais nous estimons qu'il s'agit d'un activisme mal placé qui contribuera à alimenter cette tendance politique au Luxembourg. La pétition en question a été signée par de nombreux parents, par de nombreux enseignants travaillant dans les écoles de la ville et même par des politiques du CSV et du DP.

Dans le cadre des discussions sur le budget 2024, j'avais déjà évoqué l'électrification de la flotte de bus de la Ville. Les bus électriques n'ont toujours pas été livrés. Nous sautons souvent sur des solutions présumées qui ne sont qu'à moitié mûres. Il ne sert à rien de sauter dans la panique sur des technologies immatures et de les pousser à grand renfort d'argent. Nous avons besoin de plus de patience jusqu'à ce que des batteries plus petites, plus durables et d'une plus longue longévité, soient disponibles sur le marché. C'est pourquoi nous ne pouvons pas soutenir la décision du collège échevinal de convertir à ce stade l'ensemble du parc de bus en bus électriques.

Le budget 2025 ne contient rien dans l'intérêt du soutien à la langue luxembourgeoise. Celle-ci a besoin de soutien pour pouvoir survivre. Selon le STATEC, la tendance est catastrophique : le nombre de personnes parlant le luxembourgeois a diminué de 10 % et n'est plus que de 61 %. En chiffres absolus, la population de langue luxembourgeoise a également diminué de 30.000 unités. Si l'on exclut les personnes âgées de plus de 70 ans, la situation est encore plus dramatique. Notre langue est de plus en plus évincée et si nous ne prenons pas de mesures actives, elle disparaîtra à long terme. À quoi sert un beau patrimoine si la langue des *Stater* se perd ? Nous aurions souhaité des mesures de la part de la Ville pour soutenir davantage notre langue, par exemple en donnant plus de visibilité à notre langue dans l'espace public.

Le budget 2025 fixe de mauvaises priorités, raison pour laquelle nous ne pouvons pas le soutenir.

Madame Angélique BARTOLINI (CSV) : Je tiens tout d'abord à remercier et à féliciter ma collègue Emilie Costantini pour la présentation de son rapport budgétaire qui reflète une vision ambitieuse et tournée vers l'avenir. Son travail met en lumière les priorités essentielles pour notre ville et trace une feuille de route cohérente face aux défis de notre époque. Parmi ces priorités, je souhaite souligner trois axes qui me tiennent particulièrement à cœur : l'environnement et la durabilité, la mobilité durable et la digitalisation au service d'une transformation en Smart City.

Le rapport d'Émilie met en avant des projets innovants qui reflètent notre engagement pour la transition écologique. L'initiative du cadastre numérique des arbres, des toits et des espaces verts, par exemple, est un outil précieux pour mieux connaître et gérer notre patrimoine naturel. De plus, la cartographie photovoltaïque, utilisant des technologies avancées, permet d'identifier les toits adaptés à l'installation de panneaux solaires. Ce type d'innovation est crucial pour accélérer notre transition énergétique et réduire notre empreinte écologique. Ces projets ne sont pas seulement une réponse aux problèmes environnementaux actuels, ils démontrent également une gestion visionnaire et responsable, préparant un avenir durable pour notre ville.

La mobilité durable est un pilier fondamental de ce budget et je salue particulièrement l'accent mis sur l'électrification

de notre flotte de bus. Ce projet contribue à la réduction des émissions de CO₂ et à l'amélioration de la qualité de l'air, un enjeu de santé publique majeur. L'impact social : en modernisant nos transports publics, nous améliorons leur efficacité, leur accessibilité et leur inclusivité. L'électrification des bus est également un sujet central. Elle illustre notre capacité à adopter des solutions concrètes pour construire une ville à faible empreinte de carbone tout en offrant des services modernes à nos citoyens.

Enfin, je souhaite insister sur l'importance de la digitalisation et de la transformation de Luxembourg en Smart City ou ville intelligente. Une Smart City n'est pas seulement une ville technologique ; c'est une ville connectée et durable, où les technologies sont mises au service de ses habitants. Grâce à Internet, aux objets IOT, aux capteurs intelligents et à l'analyse des données en temps réel, nous pouvons améliorer la gestion de l'infrastructure, optimiser la mobilité et renforcer la sécurité. En facilitant l'accès aux services numériques, nous réduisons les déplacements inutiles, augmentons l'efficacité administrative et réduisons l'empreinte écologique. Ces initiatives renforcent également la participation citoyenne en rendant notre ville plus transparente et plus accessible. La digitalisation est ainsi un levier puissant pour conjuguer innovation et durabilité.

Ce budget représente bien plus qu'un plan financier. Il incarne une vision claire pour faire de Luxembourg une ville moderne, durable et connectée. En soutenant ces priorités, nous affirmons notre ambition de devenir un modèle à suivre pour d'autres collectivités. Une ville où chaque habitant, aujourd'hui et demain, pourra s'épanouir, dans un environnement de qualité, respectueux de notre planète et enrichi par les opportunités offertes par les nouvelles technologies.

Je tiens à remercier Émilie pour son travail exemplaire, ainsi que toutes les autres équipes engagées dans la réalisation de ces projets ambitieux. Ensemble, nous construisons une ville résolument tournée vers l'avenir.

Monsieur David WAGNER (déi Lénk) : Je constate que depuis la dernière fois que j'ai participé à une discussion sur le budget au conseil communal, peu de choses ont changé, en ce sens que la Ville n'est pas à court d'argent. Les recettes sont sous-estimées et les dépenses extraordinaires surestimées. Il en va d'ailleurs de même pour le budget national. La ville de Luxembourg est la capitale du pays, ce qui apporte également un certain nombre d'avantages à la ville et à ses citoyens. D'un autre côté, cela implique aussi de grandes responsabilités que d'autres communes n'ont pas. Cela explique aussi pourquoi la clé de répartition de l'impôt commercial est en notre faveur. Certains estiment qu'elle est trop à notre avantage, mais c'est une autre discussion. Ce qui compte, c'est la manière dont les fonds sont utilisés. En tant que capitale, nous sommes également confrontés à d'autres problèmes que les autres communes.

Avec le fonds de réserve et l'excédent, la Ville dispose de 1,2 milliard d'euros. Nous sommes donc loin de devoir vendre notre patrimoine aux Chinois. Disposer de réserves d'argent est important. Il ne faut pas dilapider ces réserves, mais les investir là où il y a des besoins : création de logements, enseignement, structures d'accueil pour les enfants, mobilité, etc. – en fait, tout ce que l'on entend par services publics. Mieux que la charité, les subventions et les délocalisations, une ville doit assumer ses responsabilités directes envers ses citoyens et relever les défis qu'une croissance aussi rapide implique.

Même une grande commune ne peut pas tout faire toute seule, mais elle peut faire beaucoup en régie propre. Monsieur l'échevin Mosar a souligné la bonne situation financière de la Ville, mais a également mis l'accent sur la précarité due

au fait que les finances de la Ville dépendent fortement de la place financière de Luxembourg et de la clé de répartition de l'État. Actuellement, le budget de la Ville profite des taux d'intérêt élevés, qui ont augmenté les bénéfices des banques. La précarité évoquée par Monsieur Mosar devrait être une raison de plus pour rendre la ville plus résiliente, ceci en investissant fortement et en renonçant autant que possible à l'externalisation des services publics. Cela permettra à la Ville de conserver le savoir-faire nécessaire pour pouvoir compter sur ses propres ressources en cas de coup dur. Nous devons malheureusement constater que de plus en plus de services sont externalisés vers des sociétés privées, une tendance qui se reflète également dans le budget 2025 (« honoraires de consultation externe, contrats de maintenance, autres charges externes diverses, frais de surveillance »). Dans le budget 2024, 41,3 millions d'euros étaient prévus à cet effet. Dans le budget 2025, 58,8 millions d'euros (+ 42 %) sont prévus (sans les conventions que la Ville conclut avec différentes associations). On constate donc une nette tendance de la Ville à déléguer de plus en plus ses responsabilités envers la collectivité à des acteurs externes. Cela s'accompagne également d'effets négatifs sur les conditions de travail et les salaires versés aux employés : voir les mauvaises conditions de travail et les salaires dans les entreprises de nettoyage et de gardiennage, où les travailleurs sont exploités de manière flagrante. Nous ne trouvons pas normal que le personnel de nettoyage soit externalisé dans les Hospices civils de la Ville de Luxembourg. En 2024, près de 2 millions d'euros étaient encore prévus pour le personnel intérimaire. Pour le personnel de cantine dans les foyers scolaires de la Ville, 9 millions d'euros ont été payés à l'entreprise Sodexo. Au niveau du Service Autobus, des services sont externalisés vers le secteur privé pour plus de 64 millions d'euros (68 %). Cela soulève la question des conditions de travail et des salaires des chauffeurs de bus.

En ce qui concerne les crèches et les foyers scolaires, il manque une stratégie. Rappelons que Madame Mart, lorsqu'elle était échevin en charge de l'enseignement, s'était prononcée pour qu'il y ait une crèche communale par quartier. Nous partageons ce point de vue. Les crèches font partie des services publics les plus importants qu'une commune devrait offrir. La norme devrait être que les crèches soient publiques, au lieu que la collectivité finance des crèches privées. De nombreuses personnes se sont fait une fortune grâce au modèle actuel. La Ville de Luxembourg compte actuellement 6 crèches communales. Pour une ville qui comptera bientôt 140.000 habitants, c'est extrêmement peu. L'objectif premier devrait être de réduire les listes d'attente et de créer davantage de crèches publiques.

Dans le rapport budgétaire de Madame Costantini, il est beaucoup question de digitalisation, de Smart City. Il s'agit certes de sujets intéressants, mais il ne faut pas tomber dans le technosolutionnisme. Il ne faut pas penser que les problèmes politiques, sociaux et économiques peuvent être résolus exclusivement par la technique. Madame Costantini a cité l'excellent philosophe français Bernard Stiegler, décédé il y a quatre ans, qui s'était penché sur l'influence des nouvelles technologies sur la politique, la culture et la société. Il a mené une vie remarquable : né dans une famille ouvrière à Paris, il est emprisonné pour un vol à main armée, adhère au parti communiste, le quitte à nouveau à cause du stalinisme, devient docteur en philosophie et peut être considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands philosophes français. Bernard Stiegler s'est montré très critique à l'égard de l'intelligence artificielle, la qualifiant à la fois de poison et de remède, et mettant en garde contre l'abandon de la technique et de l'IA au libre marché, qu'il jugeait très dangereux, avec le risque d'une « crétinisation de l'esprit ».

Personne ne prétend que la Ville de Luxembourg ne fasse pas d'efforts pour créer davantage de logements. La question est de savoir pour qui on construit et quels moyens financiers les

citoyens doivent mobiliser pour pouvoir y habiter. La création de logements ne doit pas être laissée au seul secteur privé. Lundi dernier, on a fait comme si la Ville de Luxembourg était la meilleure commune du pays en matière de politique sociale et de logement. Certes, la Ville fait beaucoup, mais il faut relativiser, car peu de choses sont faites dans ce domaine au niveau national et de nombreuses communes ne créent pas assez de logements sociaux, bien qu'elles puissent faire plus. La Ville de Luxembourg doit également créer plus de logements dits abordables (logements « quota »). Dans quelques années, nous compterons environ 1.000 unités de logement en notre possession, ceci pour une population de 140.000 habitants. En France, le pourcentage de logements sociaux est de 15 %, en Belgique de 6 %. À Paris, le pourcentage de logements sociaux est de 25 %. Pour le dire avec Larry David : « Curb your enthusiasm ». La Ville de Luxembourg limite ses efforts au minimum, même si l'on peut en dire autant d'autres communes. *déi Lénk* regrette l'absence d'une stratégie de la Ville en matière de logement. Certes, la Ville va racheter des projets VEFA à des promoteurs qui ne trouvent plus de débouchés pour leurs logements, notamment parce qu'ils ont pratiqué des prix exorbitants pendant des années. Le rachat de projets VEFA avait également pour but de sauver le secteur de la construction et les emplois. *déi Lénk* estime qu'il faut créer une société nationale de construction de logements. Le système de l'économie de marché libérale fait que chaque fois que nous sommes confrontés à une crise, l'État et le contribuable doivent à nouveau intervenir pour tout sauver. L'économie de marché libérale est donc une sorte de socialisme pour les riches et de capitalisme pour les pauvres.

déi Lénk sont toujours d'avis que l'État et les communes doivent investir autant que possible en régie propre dans la création de logements, créer autant de logements publics que possible, ce qui se répercutera également sur les prix du marché.

En tant que plus grande ville du pays, nous avons la possibilité d'acquiescer des quotas de logements dans le cadre de grands PAP, c.-à-d. de créer des logements sociaux. La Ville respecte le minimum légal, mais ne fait rien de plus. J'ai demandé à mes collègues d'Esch-sur-Alzette et de Dudelange combien de PAP de plus de 25 logements avaient été réalisés dans leur commune. En 2024, il y avait un seul projet à Esch et aucun à Dudelange. De ce point de vue, la Ville de Luxembourg est peut-être bien placée, mais elle pourrait aller au-delà du minimum légal et créer 20, 25 ou 30 % de logements sociaux par PAP. Depuis 50 ou 60 ans – avec une brève interruption – que le DP et le CSV gèrent les affaires de la Ville de Luxembourg, il n'y a pas de stratégie.

Dans quelle mesure la commune vérifie-t-elle si les dispositions du PAG relatives aux zones « HAB-1 » sont respectées ? Il semble qu'il y ait une tendance à louer des chambres individuelles à des prix exorbitants – jusqu'à 6 chambres dans une maison individuelle avec trois niveaux d'habitation –, ce qui signifie que les dispositions du PAG ne sont pas respectées. Il y a donc des gens qui s'enrichissent en toute illégalité. Des contrôles sont-ils effectués ?

La majorité DP-CSV ne tarit pas d'éloges sur la politique sociale de la Ville : augmentation de la prime énergie, augmentation de l'allocation de vie chère, après qu'une suppression des subventions énergétiques ait été décidée au niveau national par le gouvernement CSV-DP et approuvée par tous les membres du collège échevinal à la Chambre des députés. La Ville décide d'augmenter le prix de l'eau. Monsieur le conseiller Benoy a fait remarquer à juste titre qu'au lieu d'augmenter surtout la partie variable du prix, le collège échevinal procède à une augmentation massive du prix de la partie fixe. *déi Lénk* continuent à s'engager pour une modulation du prix de l'eau. Nous demandons une politique d'équité. On fait souvent remarquer que personne n'a besoin de vivre dans la rue au Luxembourg. Nous constatons tous les jours le

contraire. Il n'y a pas assez de logements sociaux, ni de logements d'urgence. Qu'en est-il de l'extension de l'offre *housing first* ? La politique sociale ne consiste pas seulement à faire la charité en envoyant les gens à l'Office social pour y demander de l'aide. Luxembourg est une capitale, et nous devons comprendre que nous avons de nombreux avantages, mais aussi de grandes responsabilités. Au Luxembourg, nous avons une longue tradition d'État « gardien de nuit » (*Nachwächers-taat*), qui n'intervient que de manière minimale dans la vie des citoyens et qui externalise beaucoup de services.

Je ne peux pas m'empêcher d'aborder également le dossier Caritas/HUT. Il n'est pas normal qu'une association telle que Caritas doive assumer autant de services, alors que ce sont les pouvoirs publics qui devraient intervenir. Lorsqu'une association comme Caritas traverse des turbulences, de nombreuses existences sont en jeu. Les pouvoirs publics doivent intervenir comme sauveurs – après avoir laissé tomber l'association. La Ville a signé une convention contenant une clause de confidentialité à l'égard de la presse, ce que nous considérons comme problématique. Au sein de la commission spéciale mise en place par la Chambre des députés, cette semaine encore, des choses ont été révélées qui font que nous ne savons plus si les conventions conclues sont légales. Certes, il faut sortir de l'imbroglie organisé par le gouvernement. C'est pourquoi nous soutenons aussi la conclusion de conventions. On ne peut pas laisser tomber la Caritas.

On ne sait pas combien de logements à créer dans le cadre des projets VEFA seront des logements abordables, ni combien seront proposés à la location. *déi Léink* estime que ce sont surtout les logements VEFA qui doivent être proposés à la location.

Dans le rapport budgétaire, nous lisons : « Afin de combler provisoirement le déficit de la caisse de pension des fonctionnaires et employés communaux et en attendant d'une solution plus durable, à partir du 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour la pension payée par la commune pour les fonctionnaires a été relevé de 20,3 % à 28,01 %. » Il serait intéressant de savoir ce que le collège échevinal entend par « solution plus durable », compte tenu de l'imbroglie au niveau gouvernemental et du fait que l'on ne sait pas ce qu'il adviendra des pensions dans le secteur privé et dans le secteur public. Le groupe *déi Léink* ne soutiendra pas le budget 2025.

Madame Maxime MILTGEN (LSAP) : Je voudrais à mon tour remercier Madame Costantini pour son rapport et également l'ensemble du personnel des différents services pour leur travail. Je ne vais pas tourner autour du pot et j'aborderai tout de suite les points qui nous dérangent le plus.

Le conseil communal est appelé à se prononcer sur le projet de budget 2025. La majorité parle d'un budget ambitieux, surtout en ce qui concerne la politique du logement. La réalité est toute autre. La capitale connaît une crise du logement qui ne date pas d'hier. Cette crise du logement n'est pas seulement symptomatique pour notre ville, mais aussi pour la responsabilité politique de longue date du collège échevinal, surtout celle d'un parti représenté au sein du collège échevinal.

Le site web de la Ville indique que la Ville est actuellement propriétaire de 618 logements sociaux. Lundi dernier, Monsieur l'échevin Mosar a parlé de 800 logements sociaux. Indépendamment de cette ambiguïté, notre principale critique est que même en ajoutant les 206 unités de logement supplémentaires annoncées, nous n'atteindrons pas le chiffre de 1.000 logements sociaux. Cela correspond à un taux de 0,0075 logement social par habitant, un chiffre qui n'est pas seulement effrayant, mais qui peut presque être considéré comme gênant et irresponsable au vu de la situation financière de la Ville de Luxembourg, surtout en comparaison avec d'autres villes européennes. La ville de Metz compte 0,13 logement social par habitant, soit 17 fois plus que la

ville de Luxembourg. En comparaison avec d'autres villes européennes, la situation devient vraiment sombre. En partant de 1.000 logements pour 133.000 habitants, cela correspond à 752 logements pour 100.000 habitants pour la Ville de Luxembourg – une catastrophe en comparaison avec différentes villes européennes. La ville d'Amsterdam compte 15.914 logements pour 100.000 habitants, Vienne 11.579 logements, Stockholm 5.120 logements et Bruxelles 3.250 logements pour 100.000 habitants.

Ce manque de logements abordables à Luxembourg-Ville a des conséquences sociales : selon l'Observatoire social, en 2022, un habitant actif sur cinq vivait à la limite ou en dessous du seuil de pauvreté, notamment en raison du prix exorbitant des logements et des loyers. Le fait que les personnes actives ne puissent plus guère se payer un logement démontre l'inefficacité de la politique menée par la Ville. Je souhaiterais que les responsables politiques assument leur responsabilité au lieu de se complaire dans l'autosatisfaction. Monsieur l'échevin Mosar a déclaré que la Ville n'avait rien à se reprocher puisqu'elle faisait le maximum et qu'il ne voyait effectivement pas ce que la Ville aurait pu faire mieux. Ces déclarations illustrent parfaitement le manque de prise de conscience de l'absence d'action pendant des décennies. Cela fait 54 ans que le DP est responsable de la politique menée par la Ville de Luxembourg. Quand on gouverne depuis si longtemps, on ne peut pas faire comme si les problèmes actuels étaient soudainement tombés du ciel. La modestie et non l'autosatisfaction seraient de mise. Je reconnais que la Ville investit davantage dans la construction et la création de logements depuis 2023, mais l'accent continue malheureusement d'être mis en premier lieu sur la construction de logements qu'une majorité de citoyens ne peut plus se permettre financièrement. Où sont les efforts réels des responsables pour développer de manière conséquente le parc de logements locatifs communaux ? La création de logements abordables, qui pourrait notamment trouver son origine dans l'obligation inscrite au Pacte logement 2.0 (article 29bis), est souvent contrariée par la décision de la Ville de revendre finalement les logements « quota » au lieu de les garder en sa possession et de les mettre sur le marché locatif à des prix abordables. La Ville devrait s'engager à conserver à long terme les logements en mains communales. L'idée que se fait le collège échevinal d'une politique de logement responsable ne coïncide pas avec notre vision.

Le présent budget montre que le collège échevinal n'a pas la volonté de développer massivement et de manière conséquente le parc de logements locatifs de la Ville. Le poste 612.00 «Logement» prévoit des recettes exceptionnelles de 8,7 millions d'euros, qui seront remboursées à la Ville par l'État sous forme de subventions pour la construction de logements abordables. À première vue, cela peut paraître beaucoup, mais cela pourrait être bien plus, sachant que l'État rembourse aux communes 75 % du prix de revient lors de la construction de logements abordables, à condition que les logements soient loués à des prix abordables. Si la Ville reprenait systématiquement les logements « quota » dans son parc locatif, les recettes extraordinaires pour 2025 seraient bien plus élevées.

Un autre indice que la politique de logement du collège échevinal n'a pas pour objectif de développer le parc locatif se trouve au niveau des dépenses ordinaires (poste 612 «Logement»). Dans le cadre d'une politique de logement ambitieuse visant à développer le parc locatif, les frais de personnel devraient augmenter considérablement pour pouvoir assumer la gestion des logements locatifs. Au budget 2023, les frais de personnel s'élevaient à 3,3 millions d'euros. Deux ans plus tard, les coûts sont estimés à 3,8 millions d'euros, soit à peine plus. La Ville aime se comparer aux autres communes du pays. Mais cela n'a pas beaucoup de sens, sachant qu'elle compte 100.000 habitants de plus que la deuxième ville du pays et qu'elle est en outre la capitale, de sorte qu'elle a

d'autres moyens et d'autres responsabilités. Mais surtout, il n'est jamais utile de se comparer à quelqu'un qui fait tout pire que soi. On cherche en vain des comparaisons avec des villes pouvant être considérées comme des modèles. Des villes comme Vienne, où la part de logements subventionnés est de 60 %, ou Amsterdam, avec une réglementation conséquente des loyers et le développement d'un grand parc immobilier public, prouvent qu'il est possible de faire autrement.

Je voudrais tout d'abord souligner que notre groupe est en principe favorable au projet LUGA. Le concept d'une exposition horticole nationale se prête bien à l'amélioration de la qualité de vie, à la création d'espaces verts ainsi qu'à la promotion de la durabilité et de la conscience environnementale. À l'époque du changement climatique, qui se fait de plus en plus sentir dans les zones urbaines, la LUGA pourrait représenter une chance de faire un pas dans la bonne direction et d'orienter notre ville vers la durabilité. Nous avons toutefois l'impression que malgré de bons projets innovants, une occasion a été manquée. La mise en œuvre de la LUGA laisse à désirer et un grand potentiel a été gaspillé. Bien que la LUGA ait été reportée de deux ans, ce temps n'a pas été mis à profit pour planifier de manière cohérente. Beaucoup de choses ont dû être réglées à la va-vite, ce qui pourrait finalement nuire à la qualité du projet et à sa perception par le public. Le manque d'infrastructures autour de la LUGA constitue un problème central, notamment dans les quartiers de Grund et de Clausen, où se dérouleront de grandes parties du projet. Les quartiers cités ne sont pas équipés de manière adéquate en termes d'infrastructures par rapport au nombre de visiteurs attendus. Il n'est pas réaliste d'espérer qu'un seul ascenseur suffira. Même pour les petits événements, on constate souvent que les capacités ne sont pas suffisantes. Sans parler du manque de places de parking. Les habitants des quartiers Grund et Clausen n'ont guère été impliqués dans la planification ou informés de manière proactive, et ce bien qu'ils soient les premiers à en ressentir les effets. Il est surtout dommage que la LUGA n'ait pas été utilisée pour revaloriser et verdoyer durablement l'infrastructure et l'espace urbains existants. Pourquoi cette opportunité n'a-t-elle pas été saisie ? Pourquoi doter un projet de nature éphémère d'un budget de 3,6 millions d'euros ? On aurait pu profiter de la LUGA et de la participation financière de la Ville pour rendre les cours d'école plus verts et créer des oasis pour les enfants et les jeunes. Des déserts de béton, différentes places publiques, comme par exemple la place Hamilius, auraient pu être aménagées de manière plus conviviale, plus durable et plus verte. Des espaces cachés et inutilisés auraient pu être végétalisés et revitalisés. La LUGA ne devrait pas être un simple événement à court terme, mais créer une valeur ajoutée durable pour la ville et ses habitants. Il nous semble qu'il s'agit davantage d'un projet spectacle qui n'est pas suffisamment lié à un développement urbain à long terme. 2025 est proclamée année de la LUGA. Pourquoi ne pas placer l'année 2025 avant tout sous le signe de la durabilité, du développement urbain et de la protection de l'environnement ? La ville de Luxembourg a besoin de plus qu'un projet de prestige. Il faut une stratégie globale, durable et sérieuse pour toute la ville. La LUGA pourrait faire partie de cette stratégie.

La culture a un rôle important à jouer dans notre société. La culture n'est pas seulement l'expression de la créativité et de l'identité, c'est aussi un instrument permettant de rassembler les gens, de renforcer la cohésion sociale et de créer de nouvelles perspectives. La culture enrichit notre vie et contribue de manière décisive à la qualité de vie. D'une manière générale, nous nous montrons satisfaits du développement culturel de notre ville. Le budget de la culture est en légère augmentation dans tous les domaines et de nombreuses initiatives sont rendues possibles grâce au soutien de la Ville. Cela montre que la promotion de la culture occupe une place centrale. Nous devrions toutefois mettre davantage l'accent sur les événements destinés à un public plus jeune, comme

les festivals en plein air. De tels événements peuvent également servir de passerelle pour attirer vers l'art et la culture les jeunes ayant moins d'affinités avec la culture.

La Ville devrait en outre veiller à ce que le soutien à la culture n'encourage pas seulement l'art et la créativité, mais transmette également un message d'inclusion et de respect. L'accès à la culture devrait être possible pour tous. Les billets pour les événements culturels doivent rester abordables, en particulier pour les jeunes qui ne remplissent pas les conditions d'obtention du *Kulturpass*. Personne ne devrait être exclu de l'offre culturelle pour des raisons financières.

Notre groupe salue expressément l'ambition du collège échevinal de s'engager sur la voie d'une Smart City, une ville intelligente et numérique. Cela ne correspond pas seulement à l'esprit du temps, mais c'est définitivement une nécessité pour rester compétitive, attractive et pérenne en tant que capitale dans un monde de plus en plus interconnecté. Sans investissements dans les infrastructures numériques, dans la *Smart Technology*, il est impossible de répondre aux besoins des citoyens et de relever les défis du futur. Les progrès réalisés par la Ville au cours des dernières années méritent sans aucun doute d'être reconnus. La digitalisation de différents processus dans le domaine de la mobilité et du *Bierger-Center* sont des étapes importantes. Néanmoins, la question se pose de savoir si l'approche actuelle est suffisante pour tenir compte du potentiel d'une Smart City. On peut se demander si 36,6 millions d'euros suffiront. Des villes à l'étranger investissent massivement dans le développement de la fibre optique, des systèmes basés sur l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de l'inclusion numérique. Même s'il est vrai que la Ville a étendu son réseau de fibre optique de 130 km à 432 km au cours des dix dernières années, cela ne représente qu'un progrès modéré par rapport à d'autres villes, surtout si l'on considère que des villes comme Tallinn, Copenhague ou Zurich ont installé des réseaux de fibre optique couvrant quasiment tout le territoire et offrant diverses possibilités d'utilisation de la *Smart Technology*.

Le projet des « Reider » électroniques n'est pas une innovation, comme on le dit souvent, mais plutôt une entrée dans le 21^e siècle pour la Ville de Luxembourg. D'autres communes luxembourgeoises mettent en œuvre de tels projets depuis des années. C'était même prévu dans le projet de loi du gouvernement précédent dans le cadre de la réforme de la loi communale.

Le rapport budgétaire évoque également le système PEPPOL pour la création de factures électroniques. Là aussi, on fait comme s'il s'agissait d'une mesure innovante de la Ville, alors qu'en réalité, il s'agit d'une obligation légale.

En utilisant les nouvelles technologies (Digital Twins, Data Lake et IA) pour surveiller l'état de l'environnement, la Ville pose les bons jalons. Cependant, l'absence de stratégie pour protéger la Ville des cyberattaques nous inquiète. À l'heure où des villes et des pays étrangers deviennent la cible de cyberattaques, une Smart City doit impérativement prendre des mesures robustes pour protéger ses infrastructures numériques. Sans cette résilience, nous risquons d'affaiblir non seulement les services numériques, mais aussi la confiance des citoyens.

Une véritable stratégie Smart City doit offrir davantage. Elle ne doit pas se contenter de poursuivre les projets existants et d'introduire quelques nouveaux outils, mais établir de nouvelles normes. Il faut un plan alliant participation citoyenne, protection des données, inclusion numérique et durabilité. Beaucoup de ces points se retrouvent dans le plan de la Ville de Luxembourg, mais il manque le lien, le grand ensemble. La digitalisation et le concept de Smart City offrent d'énormes opportunités pour atteindre une meilleure qualité de vie, plus

de durabilité et d'efficacité, et nous ne devons pas laisser passer l'occasion d'y parvenir.

Monsieur Claude RADOUX (DP) : Je tiens à remercier Madame la conseillère Costantini d'avoir suivi attentivement les discussions de la commission des finances et d'avoir rédigé le rapport de la commission des finances en français sur la base de ces discussions. Madame la conseillère Costantini a présenté le rapport en langue luxembourgeoise. Je tiens également à remercier Monsieur l'échevin Mosar, Madame Castagna et Monsieur Reding du Service Finances ainsi que tous ceux qui participent à l'élaboration du budget.

Les finances de la Ville sont saines. Nous devons cette bonne situation financière au fait que les recettes augmentent d'année en année, parce que de nombreuses personnes travaillent beaucoup, que de nombreuses entreprises sont bien implantées et paient des impôts et que tant notre pays que la ville de Luxembourg se trouvent dans une très bonne situation macroéconomique, que nous devons apprécier à sa juste valeur au vu de la situation dans d'autres pays. Mais nous devons aussi être conscients qu'une telle situation n'est pas éternelle. Il convient donc de gérer l'argent dont nous disposons de manière judicieuse et réfléchie. Nous devons investir à long terme, de manière durable, et veiller à ce que les fonds soient bien utilisés dans l'intérêt des citoyens et des générations futures.

Je n'ai pas mauvaise conscience du fait que la Ville de Luxembourg perçoive un peu plus d'argent en provenance de l'impôt commercial que les autres communes. La majorité des entreprises et des emplois sont situés sur le territoire de la ville de Luxembourg, de sorte que la totalité des recettes de l'impôt commercial perçue sur le territoire de la capitale devrait revenir à la Ville. Avec le gouvernement, nous nous sommes mis d'accord sur une clé de répartition. Il faut également souligner que la Ville de Luxembourg doit investir et fournir davantage pour que l'économie du pays, qui dépend beaucoup de la situation économique de la capitale, fonctionne.

Plusieurs intervenants ont estimé que la Ville n'embauchait pas assez de personnel et qu'elle externalisait des services. En 2008, lorsque j'étais rapporteur du budget de la commission des finances, la Ville comptait 3.400 collaborateurs. Aujourd'hui, il y a 4.636 collaborateurs et nous savons tous qu'il reste des postes à pourvoir, que nous allons engager de nouveaux collaborateurs si nous en trouvons et que cela peut parfois prendre plus de temps pour pourvoir différents postes. Nous savons tous que des postes de chauffeurs de bus et d'éducateurs sont toujours vacants et que nous essayons de les pourvoir. Le problème de l'accès aux ressources humaines nécessaires pour pouvoir faire tout ce que nous voulons faire ne se pose pas seulement au Luxembourg, mais dans toute l'Europe. La Ville de Luxembourg et les entreprises ne trouvent pas suffisamment de personnel. C'est faire preuve d'aveuglement que d'ignorer ce problème. J'espère que nous parviendrons à pourvoir les postes encore vacants et ceux qui sont prévus.

Des déclarations ont été faites telles que « Voulons-nous croître ? » et « Ne devrions-nous pas arrêter de croître ? ». En 2008, la ville comptait 80.000 habitants. Aujourd'hui, nous comptons 140.000 habitants. Des villes ont été citées et félicitées pour ce qu'elles accomplissent. Cependant, aucune ville n'a été citée dont le nombre d'habitants a augmenté de près de 80 % entre 2008 et 2024. Ces habitants supplémentaires vivent tous à Luxembourg-Ville. Entre 2008 et aujourd'hui, des logements ont été créés pour 60.000 habitants supplémentaires. Il serait souhaitable d'avoir encore 20.000 habitants de plus, afin d'obtenir un rapport raisonnable entre travail et logement. J'entends par croissance saine le fait de réussir à créer une proximité entre le lieu de travail et le lieu d'habitation, afin que des centaines de milliers de personnes ne soient pas obligées de faire quotidiennement

la navette entre Luxembourg-Ville et leur lieu de résidence. Des trajets plus courts sont meilleurs pour l'environnement et pour la qualité de vie. C'est la ligne directrice que suit le collège échevinal actuel, et c'était également celle du collège échevinal précédent.

Je ne sais pas d'où vient l'idée que le monde idéal consisterait à ce que 100 % des logements soient des logements sociaux. La revendication quelque peu dirigiste de ce que devraient être la croissance et la politique économique rappelle la politique des pays d'Europe de l'Est entre 1920 et 1990. Ce n'est pas un but en soi que de faire vivre les gens dans des logements sociaux et l'exemple de la ville de Vienne, qui est toujours cité, doit être considéré sous l'angle de l'histoire de la construction de logements sociaux à Vienne. Dans les années 1870, la ville de Vienne était confrontée à une pénurie massive de logements. Il manquait surtout des logements pour les ouvriers. Ce problème s'est dramatiquement aggravé après la Première Guerre mondiale, et de nombreuses personnes vivaient dans des maisons en bois dans les parcs. Des centaines de milliers de personnes s'étaient installées à Vienne et n'avaient pas de logement décent. Les conditions dans les immeubles locatifs étaient terribles. Un gouvernement municipal socialiste a alors décidé d'investir massivement dans la construction de logements, notamment pour améliorer les conditions d'hygiène.

Pendant 50 à 100 ans, l'objectif de la politique de la Ville de Luxembourg était d'aider les gens à pouvoir construire ou acheter leur propre logement. L'accès à la propriété privée était la colonne vertébrale de la politique du logement au Luxembourg pendant 100 ans. Cela a bien fonctionné. Aujourd'hui, la capitale compte 60.000 habitants de plus qu'en 2008. Si l'on part d'une moyenne de deux habitants par logement, environ 30.000 logements ont été créés durant cette période. On a critiqué le fait que la Ville n'ait pas construit beaucoup de logements sociaux. Le Fonds du Logement a construit entre 150 et 200 logements sur le territoire de la capitale durant la période mentionnée. La SNHBM a également construit des logements, mais ne peut pas concurrencer le secteur privé. Il ne s'agit pas de dire qu'il faille laisser faire le marché, mais plutôt de surveiller l'évolution. Fondamentalement, la propriété privée n'est pas une mauvaise chose à mes yeux. Je ne suis pas nécessairement favorable à ce que tout le monde vive dans un logement locatif social. Comme de nombreuses personnes à faibles revenus ont, en effet, des difficultés à louer un logement abordable sur le territoire de la ville, la majorité actuelle mise, comme la précédente, sur l'investissement dans des logements locatifs sociaux et abordables. Nous ne pensons pas que nous puissions sauver le monde entier, mais nous pensons qu'il est de notre responsabilité d'investir. Les années 2024 et 2025 réunies, la Ville investit 400 millions d'euros dans des projets VEFA, des logements « quota » et des terrains – une somme énorme qui témoigne d'une action ciblée pour adresser le marché du logement locatif abordable dans la situation actuelle, mais aussi pour donner un coup de pouce au secteur de la construction, qui en a besoin pour que d'autres logements puissent être construits dans les années à venir.

Depuis des années, la Ville investit de manière substantielle dans la création de logements supplémentaires, développe ses propres PAP, rachète des projets VEFA et acquiert des logements « quota ». Comme la gestion des logements appartenant à la Ville et la gestion budgétaire deviennent ainsi de plus en plus compliquées, nous devrions nous doter d'un autre instrument pour l'exécution et le suivi du budget. D'où ma proposition de créer dans les mois à venir un tableau informant sur les projets en cours d'exécution (logements que nous construisons ; logements que nous achetons), sur le financement de ces projets (par fonds propres ; via le Pacte logement 2.0) et sur le type de logements (logements locatifs abordables ; logements en bail emphytéotique). En ce qui concerne la gestion des logements appartenant

à la commune, le collège échevinal, comme annoncé dans la déclaration échevinale, travaillera avec les services sur l'adaptation au niveau organisationnel. Nous espérons recevoir bientôt plus d'informations à ce sujet.

Au budget 2025, aucune recette n'est encore inscrite au titre du Pacte logement 2.0. La demande de ces subventions s'avère très compliquée. Les services nous donneront des explications plus précises à ce sujet lors d'une prochaine réunion de la commission des finances. Il reste à espérer que les conclusions de l'analyse permettront d'aboutir à des simplifications répondant aux besoins de la Ville.

Je tiens à remercier expressément les services qui nous présentent deux fois par an un suivi des projets d'investissement d'envergure. Cela nous permet d'obtenir des explications sur l'état d'avancement des différents projets, de savoir s'il y a des dépassements de devis et pourquoi, le tout dans le but de nous donner une meilleure vue d'ensemble. En ce qui concerne les décomptes de coûts des projets, il convient de souligner que la quasi-totalité des décomptes relatifs aux travaux de construction sont inférieurs aux coûts estimés. Je profite donc de l'occasion pour adresser un grand merci à nos services.

Notre groupe soutient les investissements réalisés par la Ville. Certains investissements ont déjà été approuvés par le conseil communal, d'autres sont prévus pour les années à venir, comme par exemple les investissements dans les infrastructures scolaires. Le projet d'école dans le quartier de la Gare me tient particulièrement à cœur. Nous devrions nous donner un calendrier concret pour que le projet puisse avancer. Nous souhaitons tous que les projets puissent être mis en œuvre aujourd'hui plutôt que demain. Si je pouvais faire un vœu pour Noël, ce serait que le budget 2026 contienne des éléments plus concrets concernant ce projet.

Madame le bourgmestre Lydie POLFER : Nous en avons donc terminé avec les discussions budgétaires. Lundi prochain, le collège échevinal prendra position sur les interventions des conseillers communaux.

II. RAPPORT ENVIRONNEMENTAL 2021/2022 ET PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL

Monsieur l'échevin Maurice BAUER : Le rapport environnemental et le plan d'action environnemental 2021/2022 sont à la disposition du conseil communal. Il s'agit d'un document très complet qui montre le travail de détail réalisé par l'équipe de coordination autour du délégué à l'environnement, ainsi que le travail de tous les autres services qui travaillent tous dans le sens d'une ville durable.

Il a été demandé au collège échevinal de reporter la présentation et la discussion du rapport environnemental en arguant que, puisqu'il s'agissait des années 2021/2022, il était de toute façon peu important que ce point soit traité rapidement ou dans un mois seulement. Je trouve cette remarque tout à fait inappropriée à l'égard de nos services et elle ne suscite guère de compréhension ici, compte tenu du fait que les nombreux collaborateurs se sont donné beaucoup de mal pour produire les documents le plus rapidement possible.

Le rapport comprend 200 pages. Il y a dix ans, le rapport était deux fois moins volumineux. Le rapport est complexe, car il comprend les contributions de presque tous les services de la Ville. Le rapport montre l'ampleur du travail déjà accompli ces dernières années et est également tourné vers l'avenir.

Le conseil communal a reçu le rapport environnemental 2021/2022. Les explications sur les raisons de cette situation

ont été données à plusieurs reprises. L'ancien échevin en charge de l'environnement, Monsieur Serge Wilmes, et Monsieur l'échevin Goldschmidt ont déjà expliqué que nous n'avions pas pu obtenir les données externes nécessaires. Cela est désormais possible. Nous sommes donc optimistes et pensons que le rapport environnemental 2022/2023 sera disponible dans les quatre à cinq mois à venir et que le rapport environnemental 2024 sera disponible fin 2025, ce qui nous permettra de retrouver un rythme normal.

Le présent rapport est conçu avant tout pour être consulté par voie électronique, étant donné qu'à l'avenir, pour des raisons de politique environnementale, moins de documents seront publiés en version papier. Il peut être consulté sur la plateforme Internet de la Ville. Au sein de la commission, le travail effectué pour l'élaboration du rapport a été unanimement salué. Le rapport se présente également sous une nouvelle forme dans la mesure où il répond à l'exigence d'être accessible à tous et que chacun puisse le consulter sur la plateforme Internet. Je profite de l'occasion pour remercier notre Service Communication et Relations publiques ainsi que le service du Délégué à l'environnement d'avoir rendu cela possible.

Le rapport comprend une infographie avec des chiffres résumant les nombreuses données et permettant d'avoir une bonne vue d'ensemble. Il est envisagé de distribuer une telle infographie à tous les ménages de la capitale dans le cadre de l'élaboration du rapport environnemental 2023, afin que les citoyens puissent voir tout ce que la Ville entreprend et qu'ils soient encouragés à s'impliquer eux-mêmes dans le domaine de l'environnement.

Le rapport a été rédigé avec beaucoup de soin et présente une structure en 10 thèmes. Il indique ce qui a été réalisé dans chaque domaine jusqu'à la fin 2022. Nous sommes à la fin de l'année 2024, ce qui signifie que les progrès réalisés en 2023 et 2024 n'ont pas été pris en compte dans ce rapport. Les 10 thèmes sont les suivants : énergie et climat ; eaux ; déchets et ressources ; nature et biodiversité ; mobilité ; urbanisme et construction ; consommation responsable ; santé urbaine ; information et sensibilisation ; coopération et participation.

Toutes ces données et informations ont été rassemblées par le Délégué à l'environnement et son équipe, en collaboration avec les différents services. Je suis très reconnaissant de l'énorme travail réalisé par l'équipe du Délégué à l'environnement, tout en sachant qu'ils poursuivent en parallèle leurs activités quotidiennes. Le rapport fournit, sur une base factuelle, un aperçu détaillé des différentes mesures et efforts qui ont été pris dans les domaines thématiques mentionnés. Cela témoigne d'une politique transparente que nous souhaitons poursuivre.

Comme le rapport a été remis au conseil communal, je n'aborderai que brièvement les différents thèmes. Chaque chapitre est introduit sur une double page par des ICP (*Indicateurs clé de performance*), composés de chiffres marquants et de tendances, qui sont expliqués en détail dans les pages suivantes.

Énergie et le climat. Comme je viens de le mentionner, il faut garder à l'esprit que les données se réfèrent à l'année 2022 et que des données plus récentes n'ont pas encore été intégrées. En 2022, une baisse des émissions de CO₂ a été constatée et un système de subsides énergétiques a été mis en place. L'élaboration du plan directeur avec des objectifs concrets a commencé. Le plan d'action énumère les actions à venir. La Ville poursuit ses efforts pour réduire davantage les émissions de CO₂. Le Plan climat est en cours d'élaboration. Dans le cadre du Pacte Climat 2.0, la Ville s'est fixée comme objectif d'atteindre la certification de 75 %, la certification « or ». Je serai en mesure de donner plus d'informations à ce sujet dans les semaines et mois à venir. Les perspectives d'atteindre cet objectif sont bonnes, compte tenu du fait que le collège échevinal s'est engagé, au niveau de l'administration

communale, à ne pas attendre 2050 pour atteindre la neutralité climatique, mais à y parvenir d'ici l'année 2040. Cela témoigne de l'ampleur et de l'intensité du travail accompli par nos services à tous les niveaux pour atteindre ensemble la priorité que le collège échevinal s'est fixée, à savoir placer le changement climatique au cœur de notre action.

Eau. La qualité de l'eau de l'Alzette s'améliore constamment grâce à de nombreux efforts. La Ville a élaboré un plan de gestion des risques d'inondation. La première phase de la renaturation de la Pétrusse a été entamée. Le Drosbach a été renaturé. La modernisation et l'extension du STEP Beggen sont prévues pour les années 2023/2024. Nous sommes en train d'analyser comment nous pouvons encore mieux valoriser les boues d'épuration, un sujet qui prend de plus en plus d'importance au niveau national. Des études sont en cours sur les pluies torrentielles. Dans les mois à venir, la renaturation de la Pétrusse entrera dans sa deuxième phase et ensuite la renaturation de l'Alzette sera également lancée.

En ce qui concerne l'eau potable, nous constatons une baisse constante de la consommation. Cette évolution très positive montre que les citoyennes et les citoyens sont de plus en plus conscients de l'importance de l'eau en tant que ressource. La Ville a créé le poste d'*animateur ressources eau potable*. L'installation de compteurs d'eau intelligents est en cours. Les mesures de protection des sources Pulvermühle et Birelgrund seront poursuivies. Les terres agricoles situées sur le territoire de la capitale seront davantage valorisées sur le plan écologique.

Déchets et ressources. Les quantités de déchets par habitant diminuent. Ceci est dû, entre autres, à une sensibilisation ciblée, à un tri plus intensif des déchets. La Ville est membre du syndicat Minett-Kompost, ce qui nous permet d'offrir à nos citoyens une meilleure gestion de leurs déchets (entre autres dans le domaine des déchets verts). Lors d'événements, des « *cups to go* » sont mis à disposition, une mesure qui contribue également à réduire les quantités de déchets. Nous travaillons également à proposer notre aide aux associations afin de réduire autant que possible la quantité de déchets lors d'événements. La planification d'un nouveau centre de ressources à Merl est en cours.

Nature et biodiversité. En 2021, la Ville a signé le Pacte Nature. Une convention a été signée avec le syndicat SIAS. La Ville a lancé le projet « Smart Urban Tree Monitoring ». Un plan de gestion global visant à atténuer les nuisances liées à la présence des corbeaux freux sur le territoire de la Ville est en cours d'élaboration. Nous visons une certification « Pacte Nature » (40 %). L'élaboration d'un concept de végétalisation a été commandée. La création d'une réserve forestière intégrale a été entamée dans nos forêts. La feuille de route sur les forêts a été présentée.

Mobilité. Se déplacer à vélo sur le territoire de la capitale devient de plus en plus attractif. Le nombre d'utilisateurs des transports en commun continue également d'augmenter. Dès 2022, la Ville a investi dans l'électrification de la flotte de bus, des investissements qui se poursuivront en 2023/2024, avec pour objectif d'atteindre un taux d'électrification de 100 % fin 2025. Le projet *Pedibus* s'étend. Le plan de mobilité a été présenté au conseil communal en 2024. Des stations de recharge communales et publiques supplémentaires ont été installées.

Urbanisme et construction. La Ville a fait de gros efforts pour établir un cadastre des toitures végétalisées. Des passeports énergétiques ont été délivrés pour 64 % des logements appartenant à la Ville et pour 74 % des bâtiments communaux fonctionnels. En collaboration avec le ministère des Affaires intérieures nous travaillons à l'élaboration de lignes directrices. Nous travaillons à l'élaboration d'un dossier pour les maîtres d'ouvrage (*Bauherrenmappe*).

Consommation responsable. J'ai déjà évoqué l'introduction de la *Cup2Go*. Des cahiers des charges ont été établis pour les foyers scolaires. Des progrès ont été réalisés dans tous ces domaines. Un groupe d'action local *Fair trade* a été créé.

Santé urbaine. La Ville poursuit ses efforts pour améliorer la qualité de l'air dans la capitale.

Information et sensibilisation. Dans le *City Magazine*, deux ou trois pages sont toujours consacrées à l'environnement. Le travail sur le plan d'action environnemental se poursuit.

Coopération et la participation. Des *Repair Cafés* ont été créés. Les citoyens ont la possibilité de parrainer, dans leur rue résidentielle, des plantations autour d'un des arbres de la rue. Au cours des deux dernières années, les travaux de préparation de la LUGA 2025 étaient en cours.

Je viens de parcourir rapidement ce document de 200 pages. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ce document important.

Monsieur Robert PHILIPPART (DP) : Mes félicitations pour ce rapport bien documenté, clair et instructif. Un plan d'action environnemental constitue un outil important pour l'avenir de notre qualité de vie et s'accompagne d'une série de conventions externes. En octobre de cette année, le Conseil de l'Europe a approuvé un document sur le paysage et la santé, basé sur la conviction que la qualité des paysages contribue au bien-être et à la santé, tant physique que mentale. Le tout s'inscrit dans la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, une convention que le Luxembourg a également signée. Le rapport fait clairement référence à cette convention. Il y est notamment question de la question délicate de l'installation d'éoliennes.

Le rapport aborde également la question de la gestion de l'énergie. Il s'agit d'une part de montrer où l'énergie peut être économisée, et d'autre part de voir comment de nouvelles énergies peuvent être développées. Le thème traverse toutes les activités de la Ville comme un fil rouge.

Si la renaturation de la Pétrusse a été critiquée par d'aucuns au début, on peut dire aujourd'hui que tout le monde est enthousiasmé. Le projet de renaturation de l'Alzette suscite également l'enthousiasme. Les projets respectueux de l'environnement dans le cadre de la LUGA 2025 rendent visible la manière dont on peut intégrer à long terme l'économie circulaire et la biodiversité.

Des instances européennes se penchent sur le thème des catastrophes environnementales. Au niveau national, un groupe interministériel a été créé à cet effet et dialogue avec la Ville par le biais de groupes de travail. Le plan de gestion des risques d'inondation est élaboré en concertation avec les citoyens et des experts. Il faut particulièrement saluer le fait que la Ville prévoit un budget pour aider les citoyens touchés par les inondations.

Je voudrais aborder brièvement un point qui n'est pas mentionné dans le rapport, mais qui a été au cœur de la discussion budgétaire : la ville intelligente et la digitalisation. Il existe des groupes internationaux qui s'occupent de la préservation du patrimoine culturel et de l'environnement dans le cadre de la gestion des catastrophes. Les forêts et des bâtiments protégés ont été numérisés à cette fin.

Le réchauffement du climat urbain est un autre sujet qui nous préoccupe. Le rapport met en évidence les différentes mesures prises. Il faut également mentionner les végétalisations mobiles. J'apprécie particulièrement la gestion de nos forêts : plantation de 30.000 arbres, cadastre électronique des arbres, création d'une forêt avec des graines provenant

de forêts luxembourgeoises au *Eecherfeld*, une forêt laissée à elle-même (*Bambësch*).

La modernisation de la station d'épuration de Beggen fait partie des grands projets. Toutes les mesures prises pour améliorer la qualité de l'eau sont à saluer, de même que la poursuite du développement de la gestion des déchets. Des mesures de CO₂ sont effectuées. J'ai toutefois quelques réserves quant au projet de publier les résultats de ces mesures. Mon expérience professionnelle m'a appris que la publication de mesures du smog à différents endroits peut conduire les touristes à développer un sentiment de peur et à éviter ensuite ces endroits. La communication et l'information sont sans aucun doute très importantes, mais il est également essentiel de savoir comment les utiliser pour que les informations parviennent aux personnes de manière ciblée. Il faut également saluer les efforts que nous faisons pour promouvoir les produits locaux et les utiliser dans nos restaurants scolaires.

Dans le cadre des PAP, une importance accrue est accordée à la création d'espaces verts et à la promotion de la biodiversité.

Les campagnes d'information et de sensibilisation du *City Magazine* sont bien accueillies par les lecteurs. Les articles sont intéressants. Les défis à relever sont expliqués à l'aide d'images et d'un langage « facile », et les citoyens apprennent comment ils peuvent s'impliquer personnellement.

La Ville est impliquée dans le Pacte Nature et nous procédons à une évaluation régulière. Merci beaucoup pour cet excellent rapport. Félicitations au collège échevinal, mais aussi à tous ceux qui ont participé à l'élaboration du rapport environnemental !

Madame Linda GAASCH (déi gréng) : Selon le rapport environnemental 2021/2022, les émissions de CO₂ sur le territoire de la capitale ont diminué de 10 % par rapport à 2014. Nous sommes « on track ». L'objectif est d'atteindre une réduction de 55 % d'ici 2030, sachant que scientifiquement, ce serait le minimum absolu et que les scientifiques disent actuellement que nous devons viser un nouveau pourcentage plus élevé.

Lundi, les médias ont annoncé qu'en novembre 2024, la température moyenne sur la Terre était supérieure de 1,64 °C à celle de l'ère préindustrielle et qu'il s'agissait du 17^e mois consécutif à atteindre ou à dépasser le seuil de 1,5 °C. L'accord de Paris stipule que l'augmentation de la température mondiale doit être limitée à 1,5 °C dans la mesure du possible.

Les chiffres du programme d'observation de la Terre *Copernicus* de l'UE sont alarmants. Personnellement, je suis très préoccupée par le réchauffement de la planète et la capacité de l'humanité d'y faire face à temps. *Copernicus* souligne que les villes, avec leurs plans climatiques et environnementaux, sont un acteur important dans la lutte contre le changement climatique. 2030 n'est pas un avenir lointain, c'est après-demain. Prenons-nous vraiment nos objectifs au sérieux ? Sommes-nous suffisamment bien placés pour atteindre les objectifs fixés ? Sommes-nous vraiment « on track » ? Que devons-nous faire pour être « on track » si nous ne le sommes pas encore ?

Les bâtiments, avec leurs besoins en énergie thermique, représentent environ 60 % des émissions de CO₂ sur le territoire de la ville de Luxembourg. C'est donc là que se trouve le plus grand potentiel de réduction de nos émissions de CO₂. La question centrale est donc la suivante : qu'a prévu la Ville pour accélérer la réduction des émissions ? Comment pouvons-nous aborder concrètement le sujet ? Nous ne recevons pas ou très peu d'informations à ce sujet. Les allocations et les subventions sont certes bonnes et utiles, mais elles ne suffisent pas si nous voulons aborder le sujet avec le sérieux nécessaire. L'adaptation au climat est un sujet important,

d'autant plus que les situations météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquentes.

La Ville lance un appel d'offres pour le développement d'un plan climatique. Il est certes important d'avoir un regard extérieur et des propositions de solutions innovantes et nouvelles, mais nous ne pouvons pas nous en servir de prétexte pour repousser encore plus loin les choses et attendre encore une demi-éternité pour mettre en œuvre le plan climatique. Dans le plan d'action environnemental 2021/2022, il était question que notre plan climatique soit disponible en 2021/2022. D'où ma demande au collège échevinal de ne pas laisser cela sur la liste des tâches à effectuer.

Les investissements dans l'électricité verte et les certificats biologiques peuvent nous aider à réduire nos émissions de CO₂ à court terme, mais on peut se demander si cela ne nous conduira pas à long terme à nous acheter une « conscience verte » plutôt qu'à devenir plus actifs.

Ce qui me choque toujours, c'est que nous devons construire des installations de traitement de l'eau à grands frais parce que des pesticides sont utilisés dans les champs ou les jardins autour de nos sources. Parce que nous ne sommes pas attentifs à notre environnement, nous polluons notre eau potable avec des nitrates et des pesticides.

Il est également important d'éviter le gaspillage d'eau potable. Cela peut être réalisé, par exemple, en utilisant l'eau de pluie pour les chasses d'eau et l'arrosage de nos jardins. Je suis heureuse que cette mesure soit mentionnée dans le rapport et je serais intéressée de savoir quels projets sont en cours dans ce domaine.

Il y a aussi un certain nombre de développements positifs, par exemple les projets de renaturation, qui sont bons pour la nature et l'adaptation au changement climatique.

Dans le chapitre sur les déchets, nous lisons : « Rien que par le tri complet des déchets organiques et du papier carton, le poids des déchets résiduels pourrait être réduit de 55,8 % ». Que compte faire la Ville pour y remédier ? Une campagne de communication ciblée dans le sens d'un tri des déchets selon davantage de types de déchets est-elle prévue ?

Le marché *second hand* joue un rôle important dans la prévention des déchets. Où en est le projet d'un nouveau centre de ressources ? Ne serait-il pas possible d'entreprendre quelque chose entre-temps pour promouvoir davantage l'utilisation des produits de seconde main ?

Le rapport annuel du Service Hygiène indique qu'une délégation du Rwanda s'est rendue à Luxembourg-Ville. Le Rwanda est connu pour avoir interdit les sacs en plastique dès 2008, puis les produits à usage unique. Qu'a apporté cet échange ? L'introduction du *Cup2Go* est à saluer. Qu'est-ce qui est entrepris en plus pour éviter les produits à usage unique ? Que fait la Ville de Luxembourg pour soutenir les associations dans l'organisation d'événements en rapport avec la prévention des produits à usage unique ? Nous lisons dans le rapport qu'un système d'utilisation durable de la vaisselle sera mis à la disposition des associations d'ici fin 2024. Ce système est-il prêt ?

En ce qui concerne la biodiversité, nous lisons dans le plan d'action pour l'environnement que la Ville veut se donner des objectifs quantifiés et des indicateurs pour la végétalisation dans l'espace urbain. Quand ces objectifs et indicateurs seront-ils disponibles ? Il est important de promouvoir la biodiversité dans l'espace urbain et de contribuer ainsi à la prévention des îlots de chaleur en ville et à l'adaptation au climat. Quelles sont les mesures prises pour lutter contre le déclin de la biodiversité en ville ?

Depuis 2021, la Ville effectue des contrôles sur les terres agricoles qu'elle loue, afin de vérifier si la condition de cultiver les champs sans pesticides est bien respectée. Je suis heureuse de l'apprendre, car mon collègue Guy Foetz du groupe *déi Lénk* et moi-même avons posé question à ce sujet au collègue échevinal. Un citoyen nous avait informés que cette condition n'était pas respectée. Que fait la Ville si les contrôles effectués révèlent que des pesticides ont malgré tout été utilisés ? L'agriculteur concerné reçoit-il un avertissement ? Le contrat de fermage est-il résilié ?

Le rapport environnemental montre clairement que les citoyens ont encore trop recours à la voiture comme moyen de transport en ville. Dans le rapport de 2020, il était mentionné que nous définirions des objectifs quantifiables pour le *modal split*. Dans le présent rapport nous lisons la même chose, si bien que rien ne semble s'être passé. A-t-on attendu le plan de mobilité ? Que prévoit-on exactement dans ce domaine et selon quel calendrier ? La mobilité douce constitue une alternative au transport individuel motorisé et doit être davantage encouragée.

Il est très important d'établir des lignes directrices pour un urbanisme durable. Le rapport évoque des projets intéressants tels que la ville éponge, la végétalisation ou l'*urban farming*. Et là encore, il ne faut pas attendre plus longtemps pour mettre en œuvre ces projets. Pour quand le dossier du maître d'ouvrage (*Bauherrenmappe*), qui n'apparaît pas pour la première fois dans le plan d'action environnemental, doit-il être établi ?

La révision du règlement sur les bâtisses est un sujet qui fait débat depuis un certain temps. Quand le règlement révisé sera-t-il disponible ?

Un passeport énergétique a été établi pour la grande majorité des bâtiments appartenant à la Ville. Quelle est la date prévue pour la rénovation énergétique de ces bâtiments, respectivement quel est l'état d'avancement des travaux ?

En ce qui concerne le domaine « Information et communication », il serait utile de vérifier le fonctionnement de certains liens sur le site web. Les articles publiés dans le *City Magazine* de la Ville sont très intéressants, mais il serait certainement judicieux d'informer les nouveaux citoyens, lors de leur inscription au *Bierger-Center*, sur les endroits où ils peuvent obtenir des informations, par exemple sur la qualité et le degré de dureté de l'eau potable, le raccordement au réseau de chaleur, le tri des déchets, etc. Cela inciterait certainement les citoyens à s'impliquer davantage dans le sens de la durabilité et de l'utilisation responsable des ressources.

La question centrale est la suivante : où voulons-nous être en 2030 ? Comment imaginons-nous les actions à mettre en œuvre année après année pour atteindre les objectifs fixés ?

Le rapport environnemental 2021/2022 et le plan d'action environnemental sont visuellement intéressants et chacun peut constater la quantité de travail consacrée à l'élaboration de ces documents importants. Il est d'autant plus dommage qu'ils ne soient plus d'actualité. C'est pourquoi j'ai été heureuse d'apprendre que les rapports et plans d'action environnementaux suivants seront traités le plus rapidement possible par la commission compétente, puis présentés au conseil communal, afin que nous soyons enfin à jour et disposions de données actualisées.

Pour terminer, je voudrais faire remarquer que la proposition du groupe *déi gréng* de reporter la présentation du rapport environnemental à la première réunion de janvier 2025 était née de la volonté de nous donner le temps nécessaire pour pouvoir mener une discussion approfondie sur ces documents. Nous saluons le fait que la discussion n'ait pas eu lieu lundi

dernier, comme prévu initialement, sachant que l'ordre du jour était extrêmement chargé. Nous serions heureux qu'à l'avenir également, on veille à ce que la discussion sur le rapport environnemental et le plan d'action environnemental ne soit pas le dernier point d'un ordre du jour bien rempli, mais qu'on nous laisse le temps nécessaire pour mener une discussion approfondie.

Madame Angélique BARTOLINI (CSV) : Je tiens tout d'abord à remercier et à féliciter sincèrement l'équipe du Délégué à l'environnement de son travail remarquable. Grâce à leur engagement et à leur expertise, la Ville de Luxembourg continue de placer la protection du climat et la transition écologique au cœur de ses priorités. Le rapport que nous examinons aujourd'hui, qui couvre les années 2021 et 2022, est un document essentiel qui met en lumière les actions concrètes menées durant cette période et montre comment la Ville a su avancer malgré les contraintes rencontrées. Ce rapport constitue une base solide pour notre stratégie actuelle et future pour répondre aux défis climatiques.

Tout d'abord, je voudrais revenir sur quelques résultats clés de ce rapport.

Depuis 2014, la Ville a réduit ses émissions administratives de 22 %. Cette baisse est le résultat de mesures ambitieuses telles que l'utilisation exclusive d'électricité verte depuis 2017 et des efforts constants pour améliorer l'efficacité énergétique. La part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'administration a continué de progresser. Nous avons notamment travaillé à diversifier nos sources et à renforcer notre production locale, deux axes essentiels pour notre transition énergétique.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour mentionner quelques projets récents qui viennent compléter ces résultats et illustrent notre vision pour les années à venir.

En 2024, la Ville a acheté des certificats représentant 36 gigawattheures d'énergie renouvelable. Cette initiative permettra à elle seule de réduire de 40 % supplémentaires les émissions liées aux activités administratives. Le déploiement de nouvelles installations photovoltaïques s'accélère. En 2024, huit nouvelles installations permettront de produire une capacité totale de 355 kW crête. En 2025, sept autres installations viendront s'ajouter, portant la capacité à 1.025 kW crête. L'électrification des bus, donc la transition de notre flotte de bus vers l'électricité, représente une avancée majeure dans notre combat pour réduire les émissions liées au transport. Cette initiative montre notamment comment nous intégrons des solutions durables dans tous les secteurs.

En regardant vers l'avenir, nos objectifs restent ambitieux mais réalistes. Nous suivons actuellement une trajectoire permettant à priori de réduire de 86 % les émissions administratives de CO₂ et de diminuer de 44 % la consommation d'énergie par habitant. Nous voulons atteindre au moins 37 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique communal. Avec le projet ambitieux de planter 30.000 arbres, nous renforçons non seulement notre résilience climatique, mais nous créons aussi des espaces verts essentiels pour le bien-être des générations futures.

Enfin, je voudrais saluer le travail collectif qui a permis de produire ce rapport et d'obtenir ce résultat. Ce document est la preuve que la Ville de Luxembourg s'engage pleinement dans la transition écologique et ne recule devant aucun défi pour atteindre ses objectifs. L'électrification des bus, l'intégration accrue des énergies renouvelables et la mobilisation collective de nos citoyens et de nos entreprises sont autant de preuves de notre détermination. Ensemble, nous avons les moyens de faire de Luxembourg un modèle exemplaire de durabilité et de résilience. Je tiens à féliciter une nouvelle fois

toutes les équipes pour leur remarquable travail. Continuons à avancer pour répondre aux défis climatiques et assurer un avenir durable pour notre ville !

Monsieur Tom WEIDIG (ADR) : Afin de nous laisser le temps de lire le rapport environnemental en détail, il aurait été plus constructif de reporter le débat à janvier 2025, comme l'avait proposé le groupe *déi gréng*.

Il est important de préserver notre environnement et de l'améliorer. Il est également important que nous utilisions nos ressources de manière responsable, que nous réduisions la consommation de ressources grâce à un changement du comportement, l'utilisation de nouvelles technologies et l'optimisation par la digitalisation. Nous ne devons toutefois pas tomber dans une panique climatique et penser que nous devons absolument sauter sur chaque nouvelle technologie dont quelqu'un dit qu'elle va sauver notre monde. De même, je ne peux que mettre en garde contre une obsession qui consisterait à penser que la réduction des émissions de CO₂ serait la chose la plus importante au monde. La préservation de notre environnement, de nos forêts, la réduction de la pollution atmosphérique et sonore sont à notre avis bien plus

importantes, et nous devrions également arrêter de sauter sur chaque engouement. La voiture électrique n'est pas encore prête pour une diffusion de masse, et penser que l'électrification des voitures représente la solution ultime relève à mon avis d'une grande naïveté. Les initiatives qui circulent dans le courant dominant et les déclarations telles que celles selon lesquelles le *Green Deal* et le *Green Investing* seraient parfaites, ou encore les critères ESG, doivent également être considérés avec prudence, car ils seront plus dommageables pour nous et notre environnement à long terme. Je dis cela parce que je travaille depuis des décennies dans le domaine de la gestion des risques et qu'en tant que scientifique, je connais bien ces questions. Je pense que, même si cela part d'une bonne intention, nous prenons souvent des mesures sous l'effet de la panique, qui auront des conséquences négatives à long terme.

Madame le bourgmestre Lydie POLFER : Dans le cadre des réponses du collège échevinal aux interventions des conseillers communaux concernant le budget 2025, Monsieur l'échevin de l'environnement Maurice Bauer abordera lundi prochain également les remarques et questions formulées en relation avec le rapport environnemental.